Pages d'histoire de Treffieux

Recueil des articles historiques

parus dans le Bulletin municipal

de 2014 à 2019

Sommaire

N°1 – juin 2014

Le 220e anniversaire oublié d'une institution républicaine : la création du baptême républicain ou « parrainage civil »

N°3 janvier 2015

Une page d'histoire de Gruellau, par René Philippot, maire de Treffieux de 1983 à 2001

N°4 - avril 2015

De l'école Jeanne d'Arc à l'entreprise Cyclovac, une enquête auprès de Roger Sevrin et René Philippot

N°5 - juillet 2015

Les premiers pas de l'école communale à Treffieux

N°6 - octobre 2015

La naissance de l'école publique des garçons et la construction de la mairie à la fin du XIXe siècle

N°7 - janvier 2016

Histoire des écoles Le témoignage de Marcel Chevrier

N°8 - avril 2016

Il y a 118 ans, les Treffiolais finançaient eux-mêmes la construction du barrage du bourg

N°9 - juillet 2016

Un don aux archives de la commune (famille Jambu-Gardé)

Il y a un siècle, 162 jeunes hommes de Treffieux étaient à la guerre

N°11 – janvier 2017

A l'occasion de la Sainte-Barbe, une brève histoire des sapeurs-pompiers de Treffieux (par Sébastien Bricaud, avec des documents d'époque)

N°11 – janvier 2017

Un anniversaire : les 70 ans de l'entreprise Provost-maçonnerie

N°12 – avril 2017

Treffieux ou Treffieuc ? par Hugo Hervé

N°13 – Juillet 2017

Un nouveau chantier participatif : la restauration du four à pain de la rue des Rivières

Une nouvelle page de l'histoire des écoles de Treffieux (photo de classe 1952-1953, école Jeanne d'Arc)

N°14 – octobre 2017

Histoire et patrimoine : un nouveau chantier participatif en perspective : la restauration d'un broyeur à pommes en granit

N°17 – juin 2018

Les origines du cimetière et de l'église

N°18 – octobre 2018

La Belle Epoque du développement des services publics à Treffieux : la Poste et la Gare*

N°19 – janvier 2019

L'occupation allemande à Treffieux (1940-1944) : le témoignage d'Hélène Allain

Groupe Histoire « Treffieux pendant la Seconde Guerre mondiale » : lancement d'une recherche et appel à témoins

N°20 – avril 2019

Groupe Histoire : La Résistance à Treffieux et dans la région. Jean Trovalet et sa famille. La réquisition de la maison du boulanger.

N°21 - Juillet 2019

Groupe Histoire : hommage aux Treffiolais morts pour la France en 1939-1945

N°22 – octobre 2019

Le maire de Treffieux révoqué ! Cela se passe en 1902, à la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat…

N°1 – juin 2014

Le 220e anniversaire oublié d'une institution républicaine : la création du baptême républicain ou « parrainage civil »

Etat civil des naissances, mariage civil…

Personne ne conteste aujourd'hui l'intérêt et la portée juridique de ces institutions. Il faut pourtant rappeler qu'elles sont des conquêtes de la Révolution française qui a laïcisé l'Etat et la vie civile. Auparavant, seul l'extrait de baptême religieux permettait d'authentifier une naissance et l'Eglise gardait jalousement le droit de légiférer le sacrement du mariage qui relevait juridiquement du droit canon. C'était l'époque de la religion d'Etat, comme elle existe encore dans certains pays dominés aujourd'hui par la loi religieuse.

Il a fallu attendre cependant un siècle pour que le mariage soit considéré comme un contrat susceptible d'être rompu : le divorce, institué à l'époque de la Révolution, a été supprimé lors de la Restauration de la monarchie en 1816. C'est la Troisième République qui l'a rétabli définitivement par la loi du 27 juillet 1884.

Le baptême républicain correspond à une volonté des révolutionnaires d'extirper l'influence de la religion dominante sur la vie civile. Cette cérémonie manifestait l'entrée du jeune enfant dans la République, une communauté rassembleuse de tous les citoyens, quelles que soit leurs croyances.

Le parrainage civil

Aujourd'hui en France, nous avons le grand avantage de vivre dans un Etat laïc qui ne se mêle pas de religion. Celle-ci reste une affaire privée, organisée au sein des différentes communautés. Il faut reconnaître aussi que de plus en plus de citoyens vivent en dehors de toute référence religieuse.

La cérémonie du parrainage civil prend alors toute son importance. Elle permet – en dehors de toute contrainte légale – de donner un parrain et une marraine à tout enfant quand les parents le désirent. C'est une manière de créer des liens privilégiés entre jeunes et adultes, qui peuvent servir de repère quand tout va bien, mais aussi et surtout quand les parents deviennent défaillants, pour des raisons qui peuvent être diverses.

L'anniversaire du 8 juin 1794

La marraine signe le registre sous le regard des parents de Loula ANDRÉ

La commune de Treffieux a ouvert un registre des parrainages civils en 2006. Ce 8 juin 2014, 220 ans jour pour jour après l'institution de cette cérémonie par Saint-Just et Robespierre le 20 Prairial de l'An II (8 juin 1794), elle célébrait le treizième parrainage civil enregistré. Ce fut une manière bien modeste de rappeler cette institution ouverte à tous et de fêter un anniversaire oublié.

René Bourrigaud, maire

N°3 janvier 2015

Une page d'histoire de Gruellau

Par René Philippot,
maire de Treffieux de 1983 à 2001

Sur la demande de monsieur le Maire, je vais vous présenter un rapide historique de ce site de Gruellau et particulièrement des actions conduites depuis 1982, date de son acquisition par la commune de Treffieux.

Ses origines

Si nous remontons au moyen-âge, les landes et les bois, de Cavalan, des Fouilleaux, du bois d'Inde et de Gruellau, se trouvaient sous la domination du seigneur de la Fleuriais. Les cartes anciennes et le cadastre napoléonien de 1810 nous font état d'une pièce d'eau de forme plutôt carrée, entourée de marécages.

Extrait de la carte de Cassini (avant la Révolution)

C'est au début des années 1930 que Louis Herbert, déjà propriétaire de la ferme du Haut-Rocher, achetait cet ensemble d'une cinquantaine d'hectares. Afin d'agrandir son étang, il construisait une digue en béton dans la partie basse du côté nord-est. Ainsi des prairies humides furent inondées et la partie couverte d'eau, de forme quasi circulaire, pouvait atteindre 36 hectares de superficie. Sur le terrassement appuyant la digue, il fit construire une maison en bois, point de rencontre pour la pratique de la pêche et de la chasse aux canards. La partie en pierres fut construite plus tard, à la fin de la guerre. D'ailleurs la famille Herbert, fuyant les bombardements de Nantes, vint habiter à Gruellau.

L'achat par la commune

En 1982, c'était une propriété privée, interdite au public, qui se situait dans un état d'abandon. Le fils Herbert et sa mère, partis en Suisse en 1981, refusaient de vendre à la commune, ils signaient alors un compromis de vente avec un agent immobilier. Le conseil municipal, heureusement, fut vigilant et avec le concours de la DDE, en lien avec la Préfecture, opposait en moins de trois mois une ZAD (zone d'aménagement différé) qui donnait le droit de préemption à la commune. Ouf c'était gagné ! Pour compléter il restait à acquérir sept hectares de bois et de landes appartenant au docteur Evin alors propriétaire du Bois d'Inde, ce qui fut fait. Le montant total s'élevait à 850.000 francs, soit aujourd'hui environ 130.000 euros. Malgré des aides dépassant 40%, la part communale, financée par un emprunt sur 15 ans, restait lourde d'autant que les intérêts s'élevaient à 13%.

Une gestion ouverte

Sur le mode de gestion les avis furent très partagés. Un privé avait un projet de discothèque au Haut-Rocher et des vues sur la gestion du site. Le conseil municipal élu en mars 1983 eut à trancher. Majoritairement il refusait le permis de construire de la discothèque et ouvrait largement aux habitants volontaires la possibilité de participer dans une association composée d'élus et de bénévoles. L'association des Amis de Gruellau fut ainsi créée début 84, elle a donc 30 ans.

L'élan des Treffiolais

La plupart des habitants ne connaissaient pas cet étang, d'ailleurs il était tellement entouré de broussailles qu'on ne pouvait le voir en passant sur les routes. Pour beaucoup la première visite fut une découverte et aussi une certaine fierté. Par des actions communes, il fallait permettre aux Treffiolais de s'approprier ce nouveau domaine communal. Très vite les équipes s'organisaient chaque semaine, et ceci durant plusieurs années. Les unes au débroussaillage, d'autres à l'aménagement des aires de pique-nique et puis ce fut la restauration de la maison afin de permettre aux familles, aux groupes de tous âges de la louer et ainsi de se rencontrer dans un cadre agréable.

Organiser des fêtes ensemble

L'association devait trouver, par ses activités, les moyens de financer les aménagements et de verser une location à la commune pour le remboursement de l'achat, ce n'était pas facile. La pêche par la vente de cartes apportait une ressource, la location de la maison également et dès en 1984 l'idée d'organiser une fête s'imposait. Non seulement pour des raisons financières, mais surtout, pour que Gruellau permette de se rassembler, de mener une action commune dans la joie. Déjà en commun avec une autre association (L'écho buissonnier de la région de Châteaubriant) et son animateur Philtruc, nous organisions la fête au verger avec récolte et battage du blé noir, accompagné de la fabrication du cidre, comme dans le temps. Ces pratiques anciennes, connues par une génération, mobilisaient toute une population. Ce fut un succès en nombre de participants et en visiteurs (4 000 d'après les journaux). Sur la lancée, les Amis de Gruellau recommençaient les années suivantes : fête des oiseaux, des potiers, des chevaux et des 500 ans d'histoire de la commune avec un défilé costumé de plus de 100 personnes et une évocation théâtrale (*Si Treffieux m'était conté*). Cette notoriété et l'esprit d'ouverture dégagé par les Amis de Gruellau attiraient tout naturellement Échanges et Solidarité vers nous, pour organiser la fête annuelle de la

Solidarité et ceci en 1989. Par la suite, nous allons évoquer cette collaboration fructueuse, elle permettra de pratiquer l'action solidaire ici, sur ce site et en même temps, de hisser Gruellau au niveau des Solidarités internationales.

L'aménagement du site

Dès 1981-82 la commune avait le projet d'assainir le village de la Mulnais, car le trop-plein de l'étang stagnait à l'entrée de ce village. La propriété de Gruellau étant devenue communale, il paraissait opportun de canaliser en profondeur, depuis l'étang jusqu'à la rivière, ce qui fut réalisé en régie avec la DDE. C'était le moindre coût, mais aujourd'hui ce ne serait plus possible.

- L'ère naturelle de camping fut aménagée avec les employés communaux accompagnés de nombreux bénévoles, c'était un pré marécageux acheté à la famille Allain. Nous avons planté des haies et nous l'avons drainé par nos propres moyens.
- De la même façon, le garage de l'ancien propriétaire fut transformé en bar et la commune put récupérer une licence 4.
- Les visiteurs étaient frustrés, ils ne pouvaient faire le tour de l'étang et découvrir ses différents aspects. Empierrer 3 km de sentier !... Nous n'avions pas les moyens pour acheter tous ces m^3 de pierres. Par l'intermédiaire du Crédit Agricole, nous nous inscrivions dans une opération de la fondation des Pays de France et obtenions un chèque de 100 000 F, pour un parcours de découverte et d'observation de la nature. C'était gagné, la pierre fut donc achetée et comme d'habitude les équipes se mobilisaient pour l'étendre. Il nous fallait cependant de gros engins, le Génie d'Angers, en manœuvre dans le secteur, accepta de prêter, gratuitement, son concours. Le CAT de Châteaubriant équipait ensuite ce parcours, pour le grand plaisir des promeneurs.
- L'étang était peu profond et l'évaporation très active durant l'été. Les hivers de 1990-91-92 furent déficitaires en eau, si bien que l'étang s'asséchait. Après avoir sauvé les poissons, il fallait faire vite. Le conseil municipal, sur une proposition de la DDA, lançait les travaux en août 92. Ceux-ci consistaient à creuser l'étang d'un mètre sur 6 ha. Ainsi 60 000 m^3 furent déposés sur les côtés et sur les îles. Ces travaux avaient pour but d'éviter d'autres assèchements complets et de donner des possibilités nouvelles au site, avec ses îles si appréciées, et pour les pêcheurs, des abords plus spacieux, en bordure d'une eau plus profonde. Ce fut la dépense la plus importante pour la commune depuis l'achat (400 000 F soit environ 60 000 euros). Qui peut le regretter, aujourd'hui ? Plus tard, les passerelles seront construites avec ES 44.
- Depuis quelques années nous entretenions des contacts avec les responsables de l'ACEMFO qui installaient le petit train à la fête de la Solidarité. Ils devaient quitter Rezé et nous souhaitions les accueillir sur Gruellau, mais avec quels moyens ? Ils en manquaient et nous aussi. C'est là que commença la grande aventure des trois hangars de Trélazé achetés 20 000 F par la commune, ce n'était pas cher, mais quel travail !...

Je vais maintenant laisser la parole à Louis Mahé, il va vous évoquer ce travail énorme, où la commune de Treffieux était maître d'œuvre et où participèrent des bénévoles de plus de 25 communes. Cette ambiance de confiance et d'amitié, seize ans après, nous fait encore rêver.

René Philippot

N°4 - avril 2015

De l'école Jeanne d'Arc à l'entreprise Cyclovac

Route de Jans, près du terrain de football, les travaux de rénovation entrepris par la Société Cyclovac, et réalisés par Provost-maçonnerie, ont attiré l'attention de la commission Information, d'autant plus que M. Simonney, le manager de cette société dont le siège est au Québec, nous a demandé des photos anciennes des locaux pour présenter l'histoire de ses locaux au siège de sa société canadienne.
Jonathan Ferré et Sébastien Bricaud, membres de cette commission, se sont mis à la recherche de documents et de témoignages. Ils ont obtenu des photos de la part de Roger Sevrin et un témoignage de René Philippot. La commission information est ainsi heureuse de vous présenter une nouvelle page d'histoire de la commune.

La construction de l'école
Selon René Philippot, c'est au cours des années précédant la première guerre mondiale que fut entreprise la construction de l'école paroissiale sainte Jeanne d'Arc. Il est probable qu'elle ne fut achevée qu'après 1920, la guerre avait fauché une quarantaine de jeunes Treffiolais et les bras manquaient dans ces années difficiles. D'après le témoignage de plusieurs anciens, les pierres de construction proviennent de la démolition du château de la Fleuriais et ce sont les paysans de la paroisse qui les transportèrent avec leurs tombereaux tirés par des bœufs ou des chevaux. Le terrain fut donné par Marie Ricou et les murs furent montés par l'équipe de maçonnerie Bénateau de Treffieux.

Constitution de cet ensemble

Ce bâtiment devait répondre à plusieurs usages : école, théâtre et habitation. A l'est (*à droite sur la photo ci-contre*) on distinguait donc deux classes avec des cloisons amovibles pour les représentations théâtrales. Au centre, se situait la scène de théâtre, surélevée de plus d'un mètre, avec une cave au-dessous. Dans la partie ouest, la maison avec étage était occupée par l'instituteur et sa famille. Devant, séparé de la cour de récréation, existait un jardin potager, ainsi qu'un garage en bordure de la route de Jans. Sur la cour de récréation dominait, au centre, la statue de Jeanne d'Arc que l'on voit bien sur la photo ci-dessus, et à l'est les toilettes et le préau récemment démolis pour agrandir l'accès des camions à l'entreprise Cyclovac.

Quelles activités ce bâtiment a-t-il vu ?

L'école des garçons
Depuis l'ouverture de cette école, la grande classe préparant au certificat d'étude fut dirigée par un vicaire instituteur, sauf pendant la guerre. Quant à la petite classe, elle accueillait les enfants à partir de 5-6 ans et fut toujours tenue par des laïcs. A cette époque les enfants venaient à l'école à pied, souvent avec des galoches ou des sabots cloutés. Ceux du bourg, plus privilégiés, rentraient le midi chez eux, tandis que d'autres mangeaient un casse-croûte sous le préau. A l'hiver ils étaient quand même autorisés à se mettre dans la classe près du poêle.

Treffieux – Ecole Jeanne d'Arc. Photo de classe, année 1949-50, avec Jean Vincent, vicaire-instituteur. 35 élèves.
1er rang assis à terre, de g. à d. : Roinsard – 2e ? – Paul Gautier – Georges Bodier (?) – René Valin (qui tient la pancarte) – Jean Rouessard – Paul Bourdaud (?) – Jean Mérot – Joseph Bourdaud
2e rang, assis sur un banc : Yves Briand (?) – Jean-Joseph Mérot (cousin du précédent) – Claude Sevrin – Emile Bourdaud – Roger Sevrin – Pierre Pion – Louis Leparoux – Emile Houssais – Alfred Hougron.
3e rang, debout : Marcel Monnier – Jean-Pierre Bréhier – Jean Bardoul – François Bourdaud – Paul Delaunay – Gilbert Blais – Raymond Rouessard – Robert Ruffel – Robert Robin.
4e rang, montés sur un banc : Pierre Roinsard (?) – Francis Riot – Jean Bourdaud (frère de Paul) – Henri Delaunay (frère de Michel) – Pierre Houssais – Valin (?) – Louis Bourdaud (?) – (non identifié).

Le théâtre

Groupe de théâtre féminin devant l'école Jeanne d'Arc. Années 1920. 1ère à gauche : Marie Tessier (née en 1905, mère de Roger Sevrin). (Carte postale).

Groupe de théâtre masculin devant l'école Jeanne d'Arc. s.d. Premier rang assis, à partir de la gauche : René Philippot (père) ; 2e avec un tambour : Roger Sevrin (père). Debout, 1er à droite : Louis Riot ; 2e à partir de la droite : Pierre Pion (père). (Carte postale).

Comme le montrent les photos ci-dessus, jusqu'au début des années 1950, les pièces de théâtre se jouaient sans aucune mixité, les hommes assuraient les rôles féminins et inversement, dans les pièces des filles, elles assuraient les rôles masculins.
Chaque période hivernale était jalonnée de six séances, parfois plus. Quelques titres restent dans la mémoire de R. Philippot : *Rouget le braconnier*, *L'avalanche*, *La nuit sera brève*, *Le petit Jacques*...

La clique (*ou la fanfare*)

Parmi les activités du patronage, la clique représentait une place importante. Elle avait aussi une bonne réputation, surtout avant la guerre, lorsqu'elle regroupait jusqu'à une trentaine de musiciens. Les répétitions se déroulaient chaque semaine à l'école, soit dans une classe, ou dans la cour. Tous les défilés partaient de ce lieu, la clique se rendait vers l'église pour toutes les grandes fêtes religieuses, les processions, les fêtes-Dieu, etc... Avec les pompiers, elle assurait aussi les commémorations au monument aux morts. D'autres fêtes, un peu oubliées, demandaient aussi la participation de la clique, il s'agit des courses de vélos, de la kermesse et de la fête de Jeanne d'Arc lorsque, en soirée, les gens défilaient avec des lampions en suivant les musiciens jusqu'au pâtis du café de la gare. Là, on allumait un énorme feu de joie et tard dans la nuit, tout le monde dansait.

Fanfare devant école Jeanne d'Arc. Vers 1920.

A partir de la gauche, 1er avec un clairon : René Philippot (père). 4e avec un tambour : Roger Sevrin (père, né en 1908). A gauche, derrière le prêtre : Louis Riot. Le prêtre : l'abbé Landeau (qui a donné son nom à une rue du bourg : l'impasse de l'abbé Landeau).
(Carte postale).

L'école, durant l'Occupation allemande

Dès juillet 1940, deux détachements de l'armée allemande occupent Treffieux. La section motorisée est la plus importante... Il lui faut des maisons et des espaces pour les camions. L'école avec sa cour sont réquisitionnées et la rentrée d'octobre se fera au presbytère. La grande classe occupera une pièce à l'est du bâtiment, tandis que la petite classe se situera dans la cuisine actuelle de Nicole et Arsène Lefeuvre. L'espace entre les deux servira de cour de récréation, car à cette époque, c'était du même domaine.

Une petite histoire amusante

La statue de Jeanne d'Arc, posée sur un mur de grosses pierres au centre de la cour de récréation, gênait les manœuvres des camions allemands. Un jour ils entreprirent de démolir ce monument... Alerté, le curé Bouguane tentait vainement de dissuader les démolisseurs. Alors, ancien professeur d'histoire, il argumenta autrement. Il s'adressa à l'officier et dit ceci « *Vous voulez battre les Anglais, n'est-ce pas ? Jeanne d'Arc, aussi, voulait bouter les Anglais hors de France. Alors respectez là !* » - « *Oh gut, gut !* » répondit-il et la statue resta descellée, mais debout.

Années 1980 : un changement de destination des locaux

Au cours des années 1980 les classes garçons et filles se regroupèrent progressivement en un seul lieu, dans les locaux actuels de la route d'Issé... Pour sauvegarder le patrimoine et dans l'espoir de créer une activité nouvelle, la commune décidait d'acheter les bâtiments de l'école Jeanne d'Arc à l'association diocésaine.

Un peu plus tard, le 14 mai 1992, la société A.A.A. Aspiration, voulant y faire un stockage d'aspirateurs, achetait les locaux et créait plusieurs emplois. Depuis, cette entreprise, devenue Cyclo-Vac, s'est développée et vend, à partir de Treffieux, vers tous les pays européens.

Voilà la petite histoire de cette construction, elle a conservé son aspect original de pierres apparentes avec des encadrements en schiste de Nozay. Souvenons-nous que des générations de Treffiolais sont venues sur les bancs de cette ancienne école, apprendre à lire et à écrire.

(Enquête auprès de Roger Sevrin et René Philippot)

N°5 - juillet 2015

Les premiers pas de l'école communale à Treffieux

Dans le dernier bulletin, vous avez pu lire une histoire de l'école Jeanne d'Arc, dont les locaux reconvertis sont situés route de Jans, près du terrain de football. Mais, à Treffieux, l'histoire des écoles publiques, un peu oubliée, est riche d'informations et d'anecdotes. Comme la municipalité entreprend la réouverture d'un groupe scolaire comprenant une école publique et des locaux partagés par les enfants des deux écoles – restaurant et nouvel accueil périscolaire – il a paru opportun à la commission information d'entamer une histoire plus complète des écoles de Treffieux. Ce premier épisode concerne la préhistoire de l'école publique.

Selon les archives communales, cette histoire commence sous le règne de Louis-Philippe, avec son ministre François Guizot, un protestant libéral, historien de métier, qui croit aux vertus de l'instruction.

En application de la loi qu'il fait voter en 1833 est créé le « Comité d'instruction primaire communal de la commune de Treffieuc » qui se réunit une première fois le 9 février 1834[1].

Les débuts du Comité d'instruction primaire

Il est composé du maire, François Jambu, du curé, Pierre Cornu, et de trois propriétaires nommés par le comité d'instruction de l'arrondissement de Châteaubriant : François Letourneau, Thomas Geffriaud et Julien Dauffy. La commune étant chargée de fournir une « maison d'école », le conseil municipal décide de louer une maison du bourg, appartenant à Jean Saffré, qui lui paraît convenable.

Reste à trouver un instituteur, et ce n'est pas la tâche la plus facile. Un premier candidat se présente : Jean-Baptiste Boudet, né à Lusanger le 9 Fructidor an 4. Il habite dans le bourg de Treffieux et a fréquenté l'école normale de Nantes, mais seulement pendant un mois, et il n'a pas obtenu son brevet de capacité. Faute de mieux, il est accepté à titre provisoire par le Comité, mais pour combien de temps ? Les archives ne nous le disent pas…

Un nouvel instituteur et l'école des filles

Car, sept ans plus tard, on a oublié ce premier épisode qui n'a pas dû avoir de suite. En octobre 1841, c'est un nouvel instituteur venant du Gâvre, Nicolas Desgrés, qui ouvre à Treffieux une école privée. Celui-ci est « breveté » et le comité le juge « bien capable ». Mais avant de le faire reconnaître comme instituteur communal, le comité préfère attendre un peu « *n'étant pas encore bien certain sur sa conduite et qu'on craint qu'il ne se livre un peu à la boisson* ».

On apprend à l'occasion que les petites filles de Treffieux sont mieux traitées que les garçons car elles « *reçoivent hors les trois mois d'hiver à la Fleuriais en cette commune une école gratuite et bien tenue par les demoiselles Bouteiller, particulièrement par mademoiselle Louise* ». Les dames du château de la Fleuriais consacrent donc bénévolement leur temps à l'éducation des filles.

Pour l'école des garçons et pour le premier trimestre 1842, c'est le curé qui est désigné pour faire l'inspection. L'année suivante, en mars 1843, le comité et le conseil municipal sont d'accord pour que N. Desgrés soit nommé instituteur communal. Si la commune a la charge des bâtiments, elle n'a pas la charge de la rémunération de l'instituteur. Celui-ci est payé par les parents « qui ont les moyens », à raison de 1,50 francs par mois et par élève. La gratuité est cependant accordée à cinq enfants dont la scolarité est prise en charge par la commune.

Pourtant, le conseil municipal ne semble pas enthousiaste en face des frais nouveaux qui lui incombent pour l'école. Lors de sa réunion du 11 septembre 1842, et malgré la circulaire du préfet et la lettre du sous-préfet, qui invitent la commune à construire une école neuve, le conseil « *à refuser* [sic] *de voter aucune centimes pour ladite acquisition ou construction.*[2] ».

En mai 1843, deux nouveaux membres entrent au comité : Julien Martin et François Alliot, qui remplacent Thomas Geffriaud et Julien Dauffy.

[1] C'est parce qu'il ouvre un registre des délibérations, conservé dans les archives communales, qu'on peut accéder facilement aux détails qui suivent, en les croisant avec les délibérations du conseil municipal.

[2] Registre des délibérations du conseil municipal 1841-1861 (feuillet 3g).

Un nouveau changement d'instituteur

Un an plus tard, en avril 1844, les soupçons du comité sur la moralité de l'instituteur se précisent : Le comité « *délibérant sur l'ivrognerie continuel du sieur Desgrés Nicolas instituteur communal de cette commune le comité après avoir plusieurs fois reprimander cette instituteur relativement à son ivresse et sans succès demande pour qu'il soit rejeter d'être instituteur tant communal que privé pour cette commune* » (signé : Alliot, Cornu, Martin, Jambu).

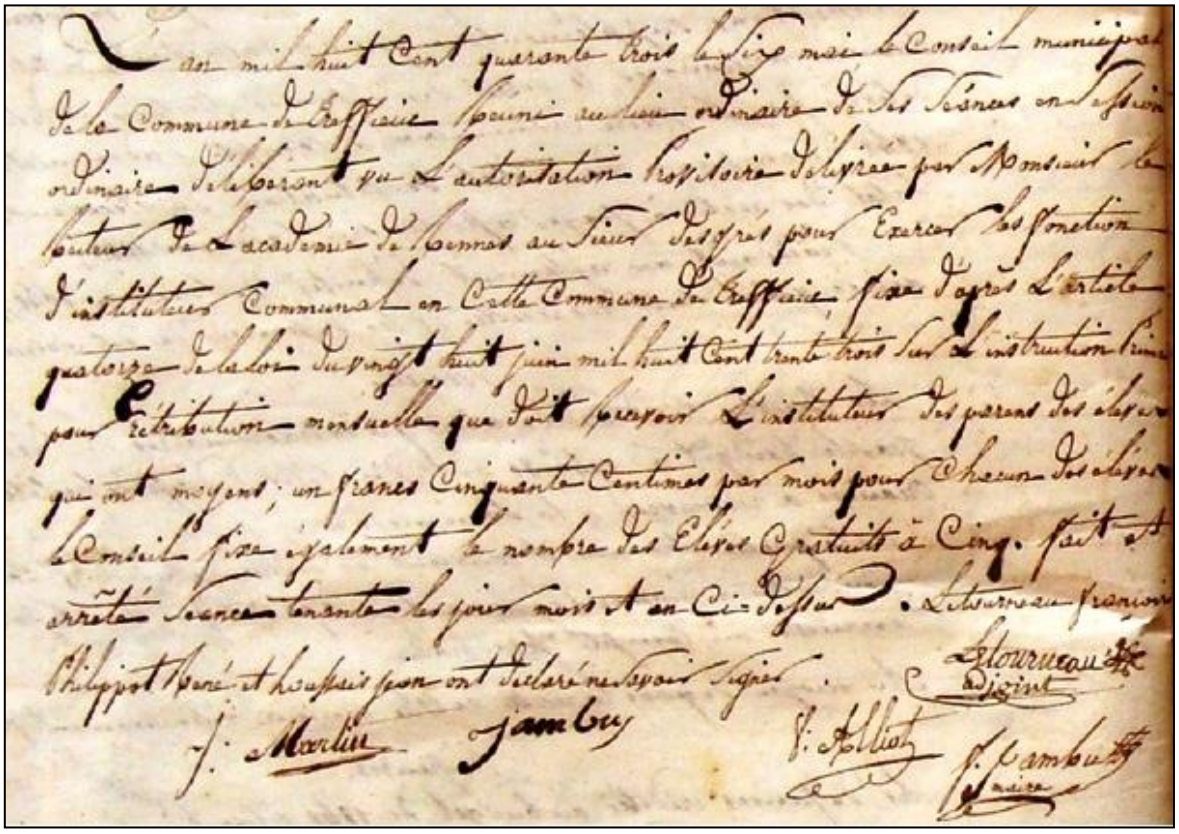

Extrait des délibérations du conseil municipal du 6 mai 1843 qui fixe la rémunération de l'instituteur. Avec les signatures des conseillers, sauf trois qui ont déclaré ne pas savoir signer : François Letourneau, René Philippot et Jean Houssais.

En novembre 1845, le comité propose un autre candidat au poste d'instituteur communal : le sieur Jean Rouaud, qui sort de l'école normale de Rennes. Est-il nommé rapidement ou bien faut-il attendre encore ? Toujours est-il que le 4 septembre 1848, sous la Seconde République, le citoyen Rouaud Jean est nommé instituteur primaire de la commune par arrêté du « citoyen ministre de l'instruction publique ».

La Révolution de 1848 et la IIe République

Comment la commune accueille-t-elle la nouvelle République ? Avec circonspection, semble-t-il. Le 14 mars, suite aux journées révolutionnaires de février et à la création du Gouvernement provisoire, le conseil municipal « déclare que si le gouvernement fait le bonheur du peuple français il lui donnera son adhésion ». En tout cas, les Treffiolais font l'expérience du suffrage universel masculin et la liste électorale comporte 233 électeurs. Mais cela ne change rien dans l'immédiat à la situation de l'école. On note même une petite régression : le nombre d'enfants indigents admis gratuitement à l'école est réduit à trois pour l'année 1849. A cette époque et pour longtemps encore, les délibérations sur les chemins et les routes occupent plus de place dans les préoccupations du conseil municipal que celui de l'école. Quant aux femmes, elles devront attendre encore près d'un siècle avant de pouvoir voter.

[A suivre… Dans le prochain Bulletin : la création des écoles publiques de garçons et de filles à la fin du XIXe siècle.]

La naissance de l'école publique des garçons et la construction de la mairie à la fin du XIXe siècle

Dans le bulletin de juillet dernier, nous avons relaté les débuts hésitants de l'enseignement communal à Treffieux sous la monarchie de Juillet (avant 1848). Dans ce nouvel épisode, nous allons évoquer la création de l'école publique des garçons, en même temps que la construction de la mairie, au début de la Troisième République qui s'installe à la fin des années 1870. Les seules sources locales utilisées sont les registres des délibérations du conseil municipal. Une recherche plus approfondie apporterait certainement d'autres renseignements. Merci à ceux qui en ont d'apporter leur contribution qui sera publiée. (RB)

Sous le Second Empire et pendant l'épisode de la Commune de Paris

Sous le Second Empire (1852-1870), il se passe apparemment peu de choses à Treffieux, du côté de l'enseignement. Nous n'avons pas d'informations précises sur l'école communale de garçons qui est dirigé par un instituteur laïc, M. Rouaud, et nous savons que l'école des filles est dirigée par les soeurs de Saint-Gildas, à la satisfaction du conseil municipal de l'époque[3].

Cependant ce dernier, sous la pression de l'administration, commence à faire des économies en prélevant des impôts locaux (sous forme de centimes additionnels) pour la construction « d'une maison d'école et d'une mairie[4] » à partir de 1862. Ce n'est pas encore la préoccupation principale du conseil : le projet de construction de la ligne de chemin de fer lui paraît beaucoup plus important pour le développement de l'agriculture et du commerce local. Et le conseil donne un avis longuement motivé sur le tracé de celle-ci le 10 avril 1864. Pourtant, dès le mois suivant, le conseil discute de l'acquisition d'un terrain pour ce projet d'école et de nouvelle mairie : il l'envisage sur un terrain situé entre l'ancien cimetière et le Don : au nord de la pièce de la Garenne. Le cimetière est justement en train de changer de place : il quitte le pourtour de l'église pour s'installer à sa place actuelle et la première inhumation dans le nouveau cimetière a lieu le 23 février 1866[5].

A l'époque de Napoléon III, la démocratie locale n'est pas encore bien consolidée à Treffieux comme ailleurs : les conseillers municipaux sont élus, mais les maires sont toujours nommés par le préfet. Et si les nouveaux conseillers installés en septembre 1865 ont, par obligation, « juré obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur », ils n'étaient peut-être pas obligés de « rendre des actions de grâce à la Providence » et de manifester « hautement leur vive douleur » face à l'attentat manqué contre Napoléon III et le tsar Alexandre II en juin 1867. Ils manifesteront encore leurs opinions politiques conservatrices en 1871 en dénonçant « l'horrible insurrection de Paris » (la Commune de Paris) et en manifestant leurs remerciements « à notre vaillante armée qui n'a pas craint de verser son sang pour le rétablissement de l'ordre[6] » – en oubliant les milliers de victimes du côté des insurgés parisiens. Mais Treffieux est, comme toute la France rurale et plus particulièrement dans l'Ouest, du côté des Versaillais contre la Commune de Paris qui voulait justement instaurer un enseignement public, laïc et gratuit…

Ces brefs rappels ne sont pas inutiles pour comprendre les réticences du conseil municipal quelques années plus tard, quand une République assagie, garante de l'ordre, va s'installer durablement au début des années 1880.

Trouver un terrain convenable

Dès la fin du Second Empire donc, la municipalité cherche un terrain pour construire une nouvelle mairie et une nouvelle école. En avril 1869, une promesse de vente sur la parcelle de la Garenne est même signée avec les propriétaires, M. et Mme Bizeul. En vue du financement de l'investissement, le prélèvement de centimes additionnels se poursuit chaque année… Mais l'achat du terrain traîne en longueur. En août

[3] Le 22 mars 1868, le conseil signale qu'il n'y a pas d'école publique de filles, mais qu'« une école libre de filles y est parfaitement installée ». Le conseil autorise d'ailleurs le maire à traiter avec la directrice pour « assurer l'instruction des enfants pauvres ».

[4] CM du 18 mai 1862 : « vote d'une somme de 10 centimes par francs pendant cinq ans pour la construction d'une maison d'école et d'une mairie ». La somme doit être répartie entre les quatre contributions directes. La décision est prise en concertation avec les contribuables les plus imposés de la commune : 15 signatures favorables et 8 refus de vote.

[5] Ce transfert ne se fait pas sans difficulté. En mars 1865, pour accéder au nouveau cimetière, les porteurs du corps sont obligés de « traverser des mares boueuses d'au moins 15 cm de profondeur » (CM du 4 mars 1866).

[6] Séance du conseil municipal du 29 mai 1871.

1874, le conseil qui approuve la liste de 28 garçons et 14 filles « admis gratuitement à l'école pour l'année 1875 » presse le maire de conclure l'achat du terrain avec David Bizeul. Mais l'affaire ne se conclut toujours pas… et en 1875, la commune a désormais affaire aux héritiers Bizeul, ce qui complique encore la transaction.

En octobre 1875, le conseil s'oriente donc vers l'acquisition d'un nouveau terrain : Pierre Roche est prêt à vendre un terrain de 9 ares situé au bord de la route principale RD n°11, à 60 m de la place de l'église. Cette option paraît plus intéressante que le terrain Bizeul, trop éloigné du centre-bourg. Ce nouveau terrain paraît cependant un peu étroit et le sous-préfet demande au conseil, sur avis de l'Inspecteur d'Académie, d'acheter quatre ares supplémentaires, mais le conseil s'y oppose, car il estime que la commune n'en a pas les moyens et, de toute façon, les propriétaires voisins ne veulent pas vendre (délibération du 24 janvier 1876).

Assurer le financement du projet

Cependant, l'orientation en faveur de la nouvelle école publique se dessine : M. Rouaud, l'instituteur, doit partir à la retraite et le conseil se prononce pour son remplacement par un instituteur laïc (23 janvier 1876). Des travaux sont absolument nécessaires sur l'école existante, mais le conseil ne consent qu'une somme de 24 F pour quelques aménagements intérieurs. En avril, le conseil décide d'acheter le mobilier de l'école qui appartenait en propre à M. Rouaud. Que l'instituteur soit lui-même propriétaire du mobilier scolaire en dit long sur les conditions de l'enseignement à cette époque.

En juillet 1876, le conseil approuve les plans et devis de la maison d'école et de la nouvelle mairie, dressés par M. Oger, architecte à Nantes. Le montant du devis s'élève à 17 618,91 F, auquel il faut ajouter le prix du terrain, ce qui fait 19 592 F en tout. Avec les centimes additionnels prélevés depuis 1869, la commune dispose d'une avance d'environ 4 000 F et elle vote 1 200 F sur le budget en cours. Pour le reste, elle fait appel aux subventions.

Au printemps 1877, le projet n'est toujours pas complètement financé et le conseil prolonge de dix années le prélèvement de 10 centimes additionnels, tout en soulignant qu'il est difficile de trouver un entrepreneur acceptant le marché au prix fixé.

Enfin, le 11 avril 1878 – donc deux ans après l'établissement des plans et devis – le conseil adopte le plan de financement : la commune financera 8 500 F, le Département et l'Etat 9 000 F et il reste un déficit de 2 410 F qui fait l'objet d'une nouvelle demande de subvention. Sans compter les travaux supplémentaires qui s'élèvent déjà à 2 855 F.

En février 1879, une nouvelle subvention de 5 275 F est accordée pour l'achèvement des travaux et l'imposition des centimes additionnels pour 10 années supplémentaires est remplacée par un emprunt de la commune auprès de la caisse départementale des écoles.

Enfin, en mai 1879, le conseil vote une modeste somme de 80 F pour « l'achat de mobilier urgent pour l'école nouvelle de garçons », ainsi que la même somme pour le mobilier de la nouvelle mairie. **C'est donc en 1879 que Treffieux voit naître sa nouvelle mairie** – photo ci-dessus, celle que l'on vient de démolir – et l'école des garçons, devenue par la suite la petite salle du Temps libre puis aujourd'hui la nouvelle salle du conseil. Il aura tout de même fallu dix-sept ans pour que le projet aboutisse.

[

Histoire des écoles

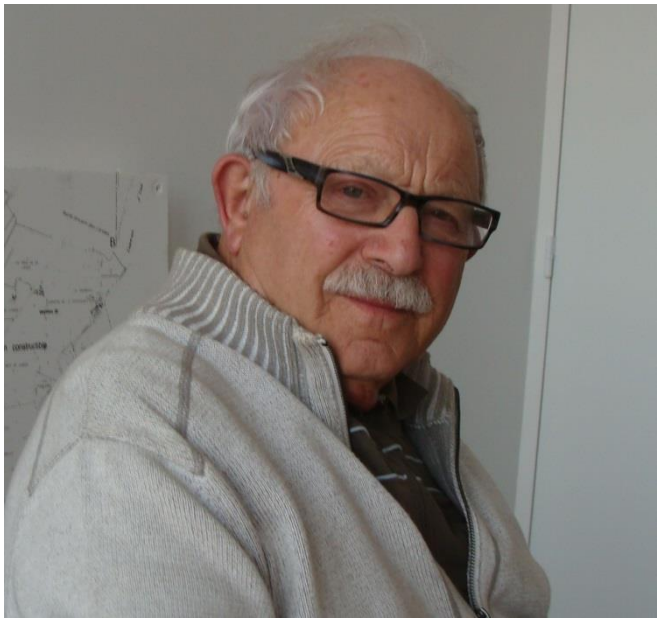

Le témoignage de Marcel Chevrier

Dans le bulletin d'avril 2015, vous avez pu lire une histoire de l'école Jeanne d'Arc, école privée des garçons. Dans les deux numéros suivants, nous avons commencé une histoire des écoles publiques. Un premier épisode concernait la préhistoire de l'école publique. Le second retraçait la naissance de l'école publique des garçons, en même temps que la construction du bâtiment de la mairie que nous venons de déconstruire. Aujourd'hui, au lieu de continuer par la construction de l'école publique des filles, nous donnons la parole au dernier directeur de l'école publique, Marcel Chevrier, qua a gardé des attaches à Treffieux.

« Dernier instituteur de l'école publique de Treffieux resté attaché à la commune par la famille et y étant maintenant domicilié, en retraite depuis 25 ans, j'ai toujours vu les anciens bâtiments qui abritaient l'école, la mairie et les logements. C'est donc avec nostalgie que j'ai assisté à leur démolition.

Mon beau-père, Pierre Bareteau, y a vécu sa dernière année d'enseignant. Lucienne, mon épouse, et moi, après la Ville-au-Chef, y avons enseigné trois ans, de 1961 à 1964, et habitions le logement adjacent à la mairie. A cette époque, nous avons bien connu madame Jeanneau et madame Garçon, vieilles institutrices qui ont consacré quasiment leur carrière à faire vivre l'école.

Pierrette Séveno notre collègue et amie était, elle, chargée de la classe enfantine et du CP, dans la salle côté calvaire et logeait au-dessus. La salle devenue la « petite salle du Temps libre », puis maintenant la salle du conseil de la nouvelle mairie, était partagée en deux par une cloison amovible : d'un côté Lucienne assurait le CE1 et le CE2, et moi, officiellement « chargé d'école », j'avais dans l'autre partie, le CM1, le CM2 et la classe du Certificat d'études. En tout 70 à 80 élèves – je n'ai pas la mémoire très fidèle – dont cinq enfants de « l'Assistance publique ». Aux récréations les garçons restaient dans leur cours, occupée aujourd'hui par le bâtiment principal de la nouvelle mairie, et les filles allaient dans la leur à côté.

La première année, les élèves des villages ont continué à déjeuner dans le couloir qui menait à notre jardin. C'est Marie Garçon, belle-sœur de l'ancienne institutrice, qui faisait cuire les aliments dans une grande marmite (pommes de terre, légumes, riz) dans un petit local à côté des WC des gars (!) tandis que le bois et le charbon étaient entreposés côté filles. On se chauffait bien sûr avec un poêle (un bon poêle). C'est moi qui allumais les trois poêles les matins d'hiver.

Marie Garçon balayait aussi les classes le soir. Elle venait de chez elle près de l'église, armée de son balai qu'elle laissait traîner derrière elle tout le long de la route. Elle se servait de cet attribut pour combattre la poussière avec virulence mais, hélas !, ses ennemies les puces restaient cachées bien tranquilles entre les lames du plancher.

Le maire était René Philippot père, la secrétaire de mairie Alphonsine Audrain, la sœur de Joseph le couvreur.

L'année suivante, après plusieurs péripéties, nous avons réussi – c'est le mot – à faire construire une cantine sous le préau des filles, financée en partie par les crédits Baranger, une cantine chauffée et dotée du matériel nécessaire. Nous avons recruté une jeune employée qui préparait et servait les repas (quel luxe pour les enfants !), c'était Marie-Jo, actuellement en retraite à Nozay. J'avais conçu les plans et Bernard Durand, déjà charpentier à l'époque, a réalisé la charpente et la jonction avec la « petite classe ». Marie-Jo était payée par l'Amicale et assurait aussi l'entretien des classes, rémunérée par la Mairie.

L'Amicale, ah ! l'Amicale laïque. Elle assurait la gratuité des livres, des fournitures scolaires, le salaire de la cuisinière, le prix des denrées pour la cantine. Ses ressources provenaient des deux fêtes scolaires (chants et danses avec les élèves, deux pièces de théâtre – un drame et une comédie – avec des amicalistes, une à Noël, l'autre en fin d'année. On transformait à l'occasion la classe de Lucienne en scène de théâtre dont on dessinait les décors et inventions les effets de lumière et les bruitages. Au deuxième Noël, on a inauguré une dégustation d'huîtres (gros succès). On organisait aussi un bal et une séance de cinéma mensuelle. En mai-juin, on faisait un voyage en cars, un pour les parents et un pour les enfants.

Puis, en 1964, une opportunité rare nous a décidés à demander un des postes doubles (un couple dans la même école) créés à Nantes. Vu notre barème, nous y avons été nommés, mais bientôt nous avons regretté : de nombreux élèves sont venus s'inscrire, de quoi créer une autre classe. Trop tard ! Il a fallu quitter Treffieux pour les Dervallières où nous avons continué et fini notre carrière. Longtemps l'école de Treffieux nous a manqué avec toutes ses activités. Nous avions le sentiment de l'avoir abandonnée. Nous nous consolions un peu en pensant que l'école continuerait aussi bien sans nous. Cependant plusieurs fois nos successeurs sont venus nous voir à Nantes ou Saint-Herblain, pour nous demander conseils ou aides (qu'on acceptait avec plaisir !)

Malheureusement quelques années plus tard l'école a commencé à péricliter, puis elle a fermé en 1981.

Lucienne est décédée en 2008. J'ai encore, à 80 ans, l'occasion et le plaisir de rencontrer et de saluer d'anciens élèves. Pour beaucoup je ne sais pas ce qu'ils sont devenus, certains sont morts. La roue tourne, que la future nouvelle école connaisse des réussites et des succès comme la première.

(souvenirs de Marcel Chevrier – le 24 septembre 2015)

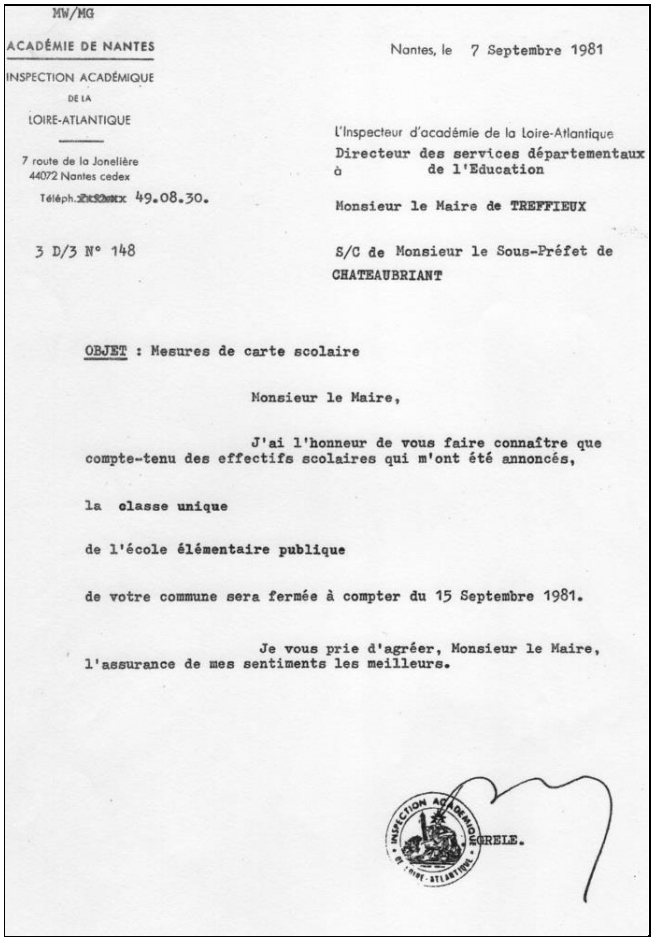

MW/MG

ACADÉMIE DE NANTES
INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

7 route de la Jonelière
44072 Nantes cedex
Téléph. 49.08.30.

3 D/3 N° 148

Nantes, le 7 Septembre 1981

L'Inspecteur d'académie de la Loire-Atlantique
Directeur des services départementaux de l'Education

à Monsieur le Maire de TREFFIEUX

S/C de Monsieur le Sous-Préfet de CHATEAUBRIANT

OBJET : Mesures de carte scolaire

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que compte-tenu des effectifs scolaires qui m'ont été annoncés,

la classe unique

de l'école élémentaire publique

de votre commune sera fermée à compter du 15 Septembre 1981.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

INSPECTION ACADÉMIQUE LOIRE-ATLANTIQUE

GRELE.

Lettre de l'inspecteur d'académie annonçant la fermeture de l'école publique de Treffieux en septembre 1981

(Page suivante : un plan de la disposition des anciens bâtiments de la mairie et des écoles publiques, reproduit de mémoire par M. Chevrier)

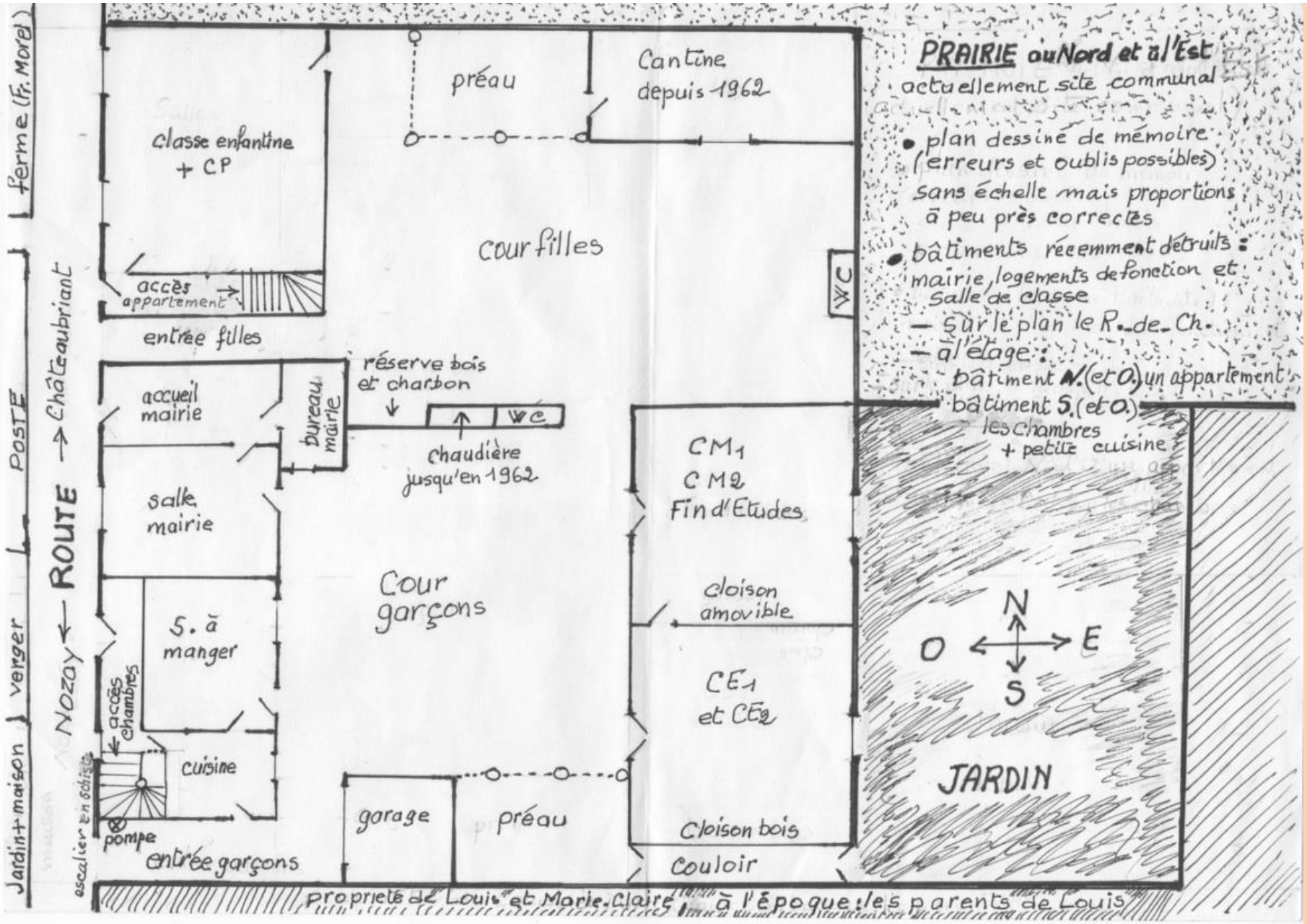
PRAIRIE ou Nord et à l'Est
actuellement site communal
• plan dessiné de mémoire
(erreurs et oublis possibles)
sans échelle mais proportions
à peu près correctes
• bâtiments récemment détruits :
mairie, logements de fonction et
salle de classe
— sur le plan le R.-de-Ch.
— à l'étage :
bâtiment N. (et O.) un appartement
bâtiment S. (et O.)
les chambres
+ petite cuisine
N
O
E
S
JARDIN
préau
Cantine
depuis 1962
classe enfantine
+ CP
cour filles
WC
accès
appartement
entrée filles
réserve bois
et charbon
accueil
mairie
bureau
mairie
WC
chaudière
jusqu'en 1962
salle
mairie
CM1
CM2
Fin d'Etudes
Cour
garçons
cloison
amovible
5. à
manger
CE1
et CE2
accès
chambres
escalier en schiste
cuisine
pompe
garage
préau
Cloison bois
entrée garçons
couloir
Jardin + maison
verger
POSTE
ferme (Fr. Morel)
Nozay ← ROUTE → Châteaubriant
propriété de Louis et Marie-Claire à l'époque : les parents de Louis

N°8 - avril 2016

Il y a 118 ans, les Treffiolais finançaient eux-mêmes la construction du barrage du bourg

Le barrage du bourg, situé légèrement en aval du pont de la RD 771, ne date pas d'hier : il a été construit en 1898, à la demande du conseil municipal, sous le contrôle de l'administration des Ponts et Chaussées, et grâce à une souscription lancée par le conseil municipal. La liste des souscripteurs, que nous publions, montre que beaucoup de familles de Treffieux, toujours présentes sur la commune, sont impliquées dans cette réalisation. Une explication de leur attachement à un ouvrage toujours discuté ?

Des besoins en eau pour les périodes de sécheresse

Fin 1897, le conseil municipal se fait le porte-parole des habitants du bourg qui réclament un barrage en aval du bourg, de manière à avoir de l'eau en été pour l'abreuvement des animaux et le lavage du linge à la rivière. Dans sa délibération du 28 novembre 1897, il s'exprime en ces termes :

« Le conseil, à la demande d'un très grand nombre d'intéressés gênés par l'absence d'eau à l'époque des sécheresses, pour breuvage des animaux domestiques et lavage de linge, prie l'administration des Ponts et Chaussées de vouloir bien l'autoriser d'établir un barrage, en aval du Pont neuf situé sur la route N°11 bis près le Bourg, de manière à obtenir constamment une quantité d'eau suffisante aux besoins de la population[7]. »

Les Ponts et Chaussées donnent suite rapidement. Dans un courrier du 12 mars 1898, l'administration demande les renseignements nécessaires : le nom des propriétaires des barrages en amont et en aval, l'usage du barrage, le changement présumé des niveaux d'eau, la durée d'exécution des travaux, la justification que la commune est propriétaire d'au moins une des rives et le consentement de la propriétaire de l'autre rive (la rive droite).

Les 20 et 21 avril 1898, les ingénieurs du service hydraulique visitent les lieux et dressent un procès-verbal, puis une première enquête publique se tient en mairie du lundi 2 mai au samedi 21 mai 1898.

Le 16 juillet suivant, l'ingénieur des Ponts et Chaussées demande encore des renseignements complémentaires sur le moulin de la Fleuriais,

appartenant à mademoiselle De Bouteiller : est-il réglementé par arrêté préfectoral ? Si oui, de quand est-il daté ? Mêmes renseignements pour le moulin situé en aval, à la Grandville sur Jans, et appartenant à monsieur Bizeul. Le nouveau barrage peut, en effet, avoir des répercussions sur les droits d'eau des moulins situés en amont et en aval.

Les 2 et 3 août, les ingénieurs font une nouvelle visite des lieux et, le lendemain 4 août, le préfet prend un arrêté prescrivant l'ouverture d'une deuxième enquête publique de 15 jours, qui se tient du 8 au 21 août, en mairie de Treffieux. Elle porte sur le projet de règlement du barrage.

L'arrêté autorisant la construction du barrage (15 septembre 1898)

Cet arrêté du préfet règlemente le futur barrage qui est dûment autorisé « de manière à obtenir constamment la quantité d'eau nécessaire pour les besoins de la population ». Lors des enquêtes, il n'a été fait aucune opposition. Le maire et les personnes intéressées qui l'accompagnaient ont simplement demandé que le barrage soit « le plus haut possible », sans nuire aux riverains. L'arrêté comporte un descriptif précis du barrage et des règles de son fonctionnement. Comme nous pouvons le constater encore aujourd'hui, ce barrage, situé à 15 mètres en aval du pont, est défini ainsi : « Le nouveau barrage à établir se composera d'un

[7] Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 28 novembre 1897. Tous les autres renseignements sont extraits d'un dossier conservé dans les archives municipales (série 5M).

déversoir en maçonnerie et de deux vannes mobiles en bois de 1,05 mètre de largeur et de 1,10 mètre de hauteur, glissant dans des coulisses scellées au barrage. Les vannes seront disposées de façon à être facilement manœuvrées ou même enlevées au besoin ». Son fonctionnement est bien précisé, car le respect du niveau légal de l'eau est très important pour le respect des droits d'eau des propriétaires de moulins en amont et en aval. Pour cela, un repère « définitif et invariable » permettra aux agents de l'administration et aux tiers intéressés de vérifier la hauteur d'eau : le niveau « zéro » étant la hauteur légale. Sa conservation est placée sous l'autorité de la commune. Et encore : « Dès que les eaux dépasseront le niveau légal de sa retenue, [la commune] sera tenue de lever les vannes de décharge pour maintenir les eaux à ce niveau ». Suit toute une série de précisions, montrant l'importance des enjeux des niveaux d'eau à l'époque.

Les Treffiolais financent eux-mêmes leur retenue d'eau dans le bourg

Le plus intéressant, dans le petit dossier conservé dans les archives municipales, le plus significatif aussi de l'intérêt porté à l'opération, ce sont les traces concernant le financement de cet ouvrage d'intérêt local.

La commune obtient une subvention du Département à hauteur de 350 F, prise sur les fonds des amendes de police. Mais la plus grande part du financement vient des habitants. On ne parlait pas encore de « financement participatif », mais on le pratiquait. Une souscription est donc lancée, à l'initiative des conseillers municipaux et de quelques notables. Les archives ont conservé trois listes de souscripteurs (sur quatre). Elles commencent par les élus et notables qui versent les plus grosses sommes : une première liste de souscripteurs est recueillie par le maire lui-même, Pierre Gardé, secondé par René Philippot. Elle recueille 108 F. La seconde, conduite par le premier adjoint, François Jambu, accompagné d'un autre Gardé (Auguste) et d'Alphonse Gauthier, recueille la plus forte somme : 260 F. La troisième, initiée par deux autres conseillers municipaux, François Gauthier et François Leroux, recueille 82 F. Nous n'avons pas le détail de la quatrième liste, conduite par un autre conseiller municipal, François Dauffy, et qui recueille 31 F. Le total récolté est de 481 F.

A noter que les contributions des Treffiolais ne sont pas que financières. Certains fournissent aussi des « charrois » : avec leur paire de bœufs et leur tombereau, ils font les transports des matériaux nécessaires, comme la pierre prise dans une carrière de Nozay. D'autres, plus modestes, n'ont que leur bras à proposer et ils assurent des « journées d'hommes » qui sont évaluées à 2 F.

Première liste collectée par Pierre Gardé (maire) et René Philippot

Pierre Gardé	25 F
René Philippot	15 F
Jean-Marie Merel	1 F
Philippot Renée Robert	3 F
Vve Marsac	1 F
Defosse Pierre	2 F
Aillet J. M.	3 F
Barreteau Pierre	2 F et 1 journée
Vve Philippot René	5 F
Philippot Clémentine	5 F
Chrétien Joseph	3 F
Roche Amélie	5 F
Vve Roche	5 F
Bodin François	2 F
Rigaud Pierre	un charroi
Ménard Pierre	1 journée
Philippe Jean Pierre	2 F
Alliot Auguste	1 F
Marie Houssais Vve Roué	3 F
Grimaud Marie	5 F
Mme Ricoul	20 F
Total	**108 F**

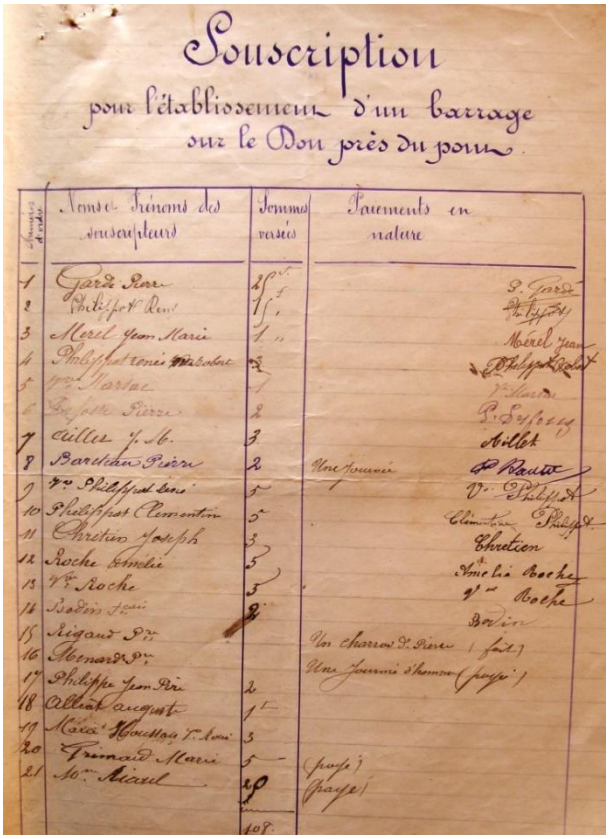
Souscription
pour l'établissement d'un barrage
sur le Don près du pont.

Numéros d'ordre	Noms Prénoms des souscripteurs	Sommes versées	Paiements en nature
1	Gardé Pierre	25 f	
2	Philippot René	15 f	
3	Merel Jean Marie	1 f	
4	Philippot Renée Robert	3	
5	Vve Marsac	1	
6	Defosse Pierre	2	
7	Aillet J. M.	3	
8	Barreteau Pierre	2	Une journée
9	Vve Philippot René	5	
10	Philippot Clémentine	5	
11	Chretien Joseph	3	
12	Roche Amélie	5	
13	Vve Roche	5	
14	Bodin François	2	
15	Rigaud Pierre		Un charroi de pierre (fait)
16	Menard Pierre		Une journée d'homme (payé)
17	Philippe Jean Pierre	2	
18	Alliot Auguste	1 f	
19	Marie Houssais Vve Roué	3	
20	Grimaud Marie	5	(payé)
21	Mme Ricoul	20	(payé)
		108	

Deuxième liste collectée par François Jambu (adjoint), avec Auguste Gardé et Alphonse Gauthier

François Jambu	25 F + 2 charrois	Ferré Louis	3 F
Auguste Gardé	25 F + 2 charrois	Bouju Jean	5 F
Alphonse Gauthier	25 F + 3 charrois	Julien Rouaud	2 F
René Houssais	5 F	Marie Ricoul	5 F
Veuve Barbier	5 F	François Hervé	8 F
Jaheny	5 F	Jans	2 journées
Garaud	2 F	Barteau	2 journées
Benizet	5 F	Tessier	2 F
Chaplais	3 F	Gonel F.	3 F
J. Deniel	5 F	Trovalet	8 F
François Guerrien	3 F	Marsac Pierre	2 F
Alexis Gardé	25 F	Roland Père	1 journée
F. Roiné	8 F	Tourtier (?)	10 F
Fredouel	2 F + 1 charroi	Jean Pion	2 F
Jean Tourillon	5 F	Théophile Salmon	5 F
Dauffy Pierre	2 journées	Garçon	17 F
Provost	3 F	Geffriaud	5 F
Jean Leparoux	2 F	Houssais	7 F
Alexandre Minier	5 F	Pierre Barteau	3 F
Massé Louise	5 F	Morel à Loizelière	5 F
Veuve Tourillon	5 F	**Total**	**260 F**

Troisième liste collectée par François Gautier et François Leroux :

François Gautier	25 F et 2 charrois	Julien Moison	1 F (rayé)
François Leroux	6 F	Rolland fils	1 F
J. Rigaud	4 F	Mme Morel	5 F
A. M. Letourneau	15 F	Philippe Pierre	1 F
Clément Bossard	3 F	François Gautier	2 charrois
P. Ricoul	5 F	Georges Josse	1 jour
Léon Roussel (?)	2 F	M^ie^ Josse	1 jour
Perrigaud	1 F	Jean Sevrin	1 journée
Femme Coupel	1 F	Delaunay	1 charroi
Malgonne F^res^	1 F	J. Letord	1 charroi
Jean Sevrin	1 journée	J. Drugeon	1 journée
Leprin (curé)	10 F	**Total .... 82 F**	
Bommé F^res^	3 F		

Les archives ont conservé un certain nombre de factures, dont le total s'élève à 623,10 F. En réalité, selon le décompte définitif, le total des dépenses s'est élevé officiellement à 894,52 F.

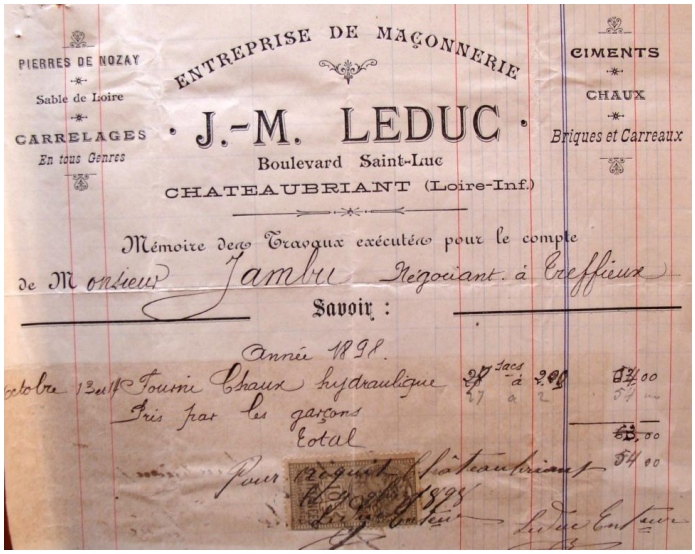
PIERRES DE NOZAY
Sable de Loire
CARRELAGES
En tous Genres
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
J.-M. LEDUC
Boulevard Saint-Luc
CHATEAUBRIANT (Loire-Inf.)
CIMENTS
CHAUX
Briques et Carreaux
Mémoire des Travaux exécutés pour le compte
de Monsieur Jambu Négociant à Treffieux
Savoir :
Année 1898.
Total

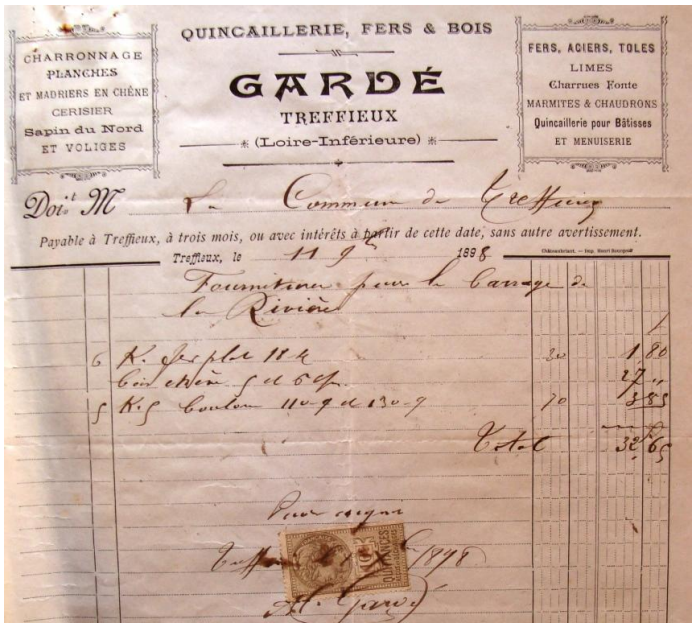
CHARRONNAGE
PLANCHES
ET MADRIERS EN CHÊNE
CERISIER
Sapin du Nord
ET VOLIGES
QUINCAILLERIE, FERS & BOIS
GARDÉ
TREFFIEUX
(Loire-Inférieure)
FERS, ACIERS, TOLES
LIMES
Charrues Fonte
MARMITES & CHAUDRONS
Quincaillerie pour Bâtisses
ET MENUISERIE
Doit M. Commune de Treffieux
Payable à Treffieux, à trois mois, ou avec intérêts à partir de cette date, sans autre avertissement.
Treffieux, le 11 9 1898
Fournitures pour le Curage de la Rivière
Total
Pour signe

Un conflit entre la municipalité de Treffieux et les Ponts et Chaussées

Le pont est construit à l'automne 1898, mais tout n'est pas terminé pour autant car le repère tarde à être posé. On ne comprend pas immédiatement pourquoi, mais l'énigme est levée trois ans plus tard, dans le procès-verbal de récolement… Suivons en les principales étapes.

Un an après les travaux, l'ingénieur des Ponts et Chaussées annonce sa visite à Treffieux pour le 26 octobre 1899 afin de procéder au récolement de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1898. Mais le repère légal n'est toujours pas en place et l'administration s'en inquiète à plusieurs reprises. Le 22 décembre 1899, le service hydraulique des Ponts et Chaussées renouvelle sa demande en des termes de plus en plus pressants.

Un an plus tard, la question n'est toujours pas réglée. Et dans sa lettre du 23 octobre 1900 au maire de Treffieux, le chef du service hydraulique devient réellement menaçant : « ***Je dois vous informer que l'Administration exige la pose de ce repère dans le plus bref délai possible. Je vous prie donc, en conséquence, de procéder au plus tôt à ce travail et de m'en aviser sous huitaine, faute de quoi l'Administration se verra dans l'obligation d'effectuer d'office et à vos frais la pose de ce repère*** ».

Que se passe-t-il donc ? On va le savoir bientôt : les Treffiolais, désireux de conserver le maximum d'eau en été, ont construit un barrage plus élevé que prévu par l'arrêté préfectoral. Du coup, la pose du repère ne pouvait que révéler l'écart, d'où les tergiversations et les retards pendant trois années.

C'est la lecture du procès-verbal de récolement du nouveau barrage, dressé le 24 octobre 1901 par le conducteur des travaux des Ponts et Chaussées, qui nous le révèle « ***la crête du barrage a été dérasée sur toute sa longueur, y compris les vannes, à la cote prescrite pour le niveau légal de la retenue*** ». De quelle hauteur le barrage a-t-il été réduit ? Qui a réalisé et financé ce nouveau chantier « rectificatif » ? Les archives officielles ne nous en disent rien. La question n'est jamais abordée dans les procès-verbaux du conseil municipal. Ce genre de choses se règle dans les coulisses et ne laisse pas de traces, sauf peut-être dans la mémoire orale.

En revanche, le barrage est toujours là, tel qu'il est décrit au moment de sa construction. Le repère légal est toujours placé « sur le piédroit intérieur de l'arche de la rive gauche du pont ». Mais les vannes ne sont plus manœuvrées régulièrement, car la question du niveau légal a perdu de son importance depuis la fermeture des moulins d'amont et d'aval.

Un ouvrage de cette nature nécessite des entretiens réguliers. Au début des années 1990, il a dû être rénové car il était en mauvais état. Aujourd'hui, toujours en accord avec la population du bourg qui utilise l'eau des puits, dont le niveau est en rapport direct avec le niveau de la rivière, la municipalité protège ce petit équipement hydraulique qui permet la conservation d'une réserve d'eau en été et qui a trouvé une nouvelle utilité pour l'administration : la DREAL tient en effet à conserver ce repère qui lui permet de mesurer en continu le débit de la rivière. C'est le seul point de mesure du débit du Don avec la station de Guémené-Penfao.

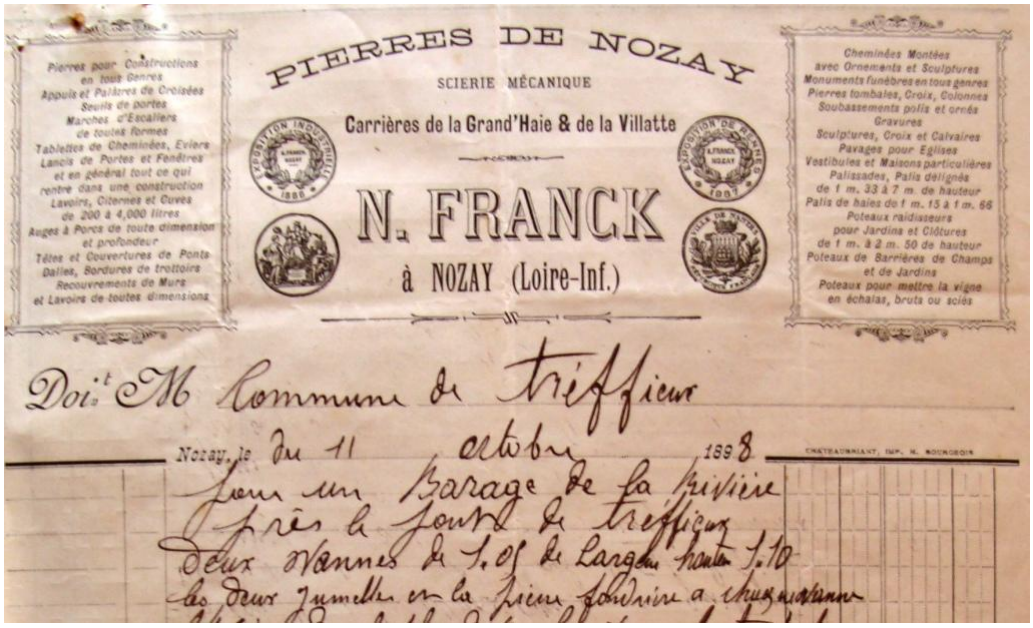
PIERRES DE NOZAY
SCIERIE MÉCANIQUE
Carrières de la Grand'Haie & de la Villatte
N. FRANCK
à NOZAY (Loire-Inf.)
Pierres pour Constructions en tous Genres
Appuis et Pallères de Croisées
Seuils de portes
Marches d'Escaliers de toutes formes
Tablettes de Cheminées, Eviers
Lancis de Portes et Fenêtres
et en général tout ce qui rentre dans une construction
Lavoirs, Citernes et Cuves de 200 à 4,000 litres
Auges à Porcs de toute dimension et profondeur
Têtes et Couvertures de Ponts
Dalles, Bordures de trottoirs
Recouvrements de Murs
et Lavoirs de toutes dimensions
Cheminées Montées avec Ornements et Sculptures
Monuments funèbres en tous genres
Pierres tombales, Croix, Colonnes
Soubassements polis et ornés
Gravures
Sculptures, Croix et Calvaires
Pavages pour Eglises
Vestibules et Maisons particulières
Palissades, Palis dégigés de 1 m. 33 à 7 m. de hauteur
Palis de haies de 1 m. 15 à 1 m. 66
Poteaux raidisseurs pour Jardins et Clôtures de 1 m. à 2 m. 50 de hauteur
Poteaux de Barrières de Champs et de Jardins
Poteaux pour mettre la vigne en échalas, bruts ou sciés
Doit M. Commune de Treffieux
Nozay, le Du 11 octobre 1898
pour un Barrage de la Rivière
près le pont de Treffieux
Deux vannes de 1.05 de Largeur hauteur 1.10
les deux Jumelles en la Fourniture a chaque vanne

N°9 - juillet 2016

Un don aux archives de la commune

A la mairie, nous faisons souvent de fructueuses rencontres. Par exemple, ce couple venu du Morbihan, qui ne connaît pas spécialement Treffieux, mais qui a trouvé sur le site internet de la commune une allusion à la famille Jambu (dans la rubrique : le trésor de madame Jambu).

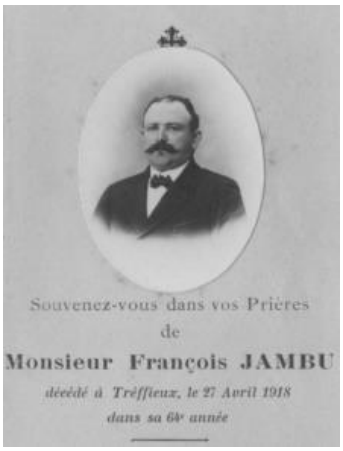

Ils sont venus déposer des archives variées et parfois très anciennes – certains actes datent du 17e siècle – ayant un lien avec Treffieux. On y trouve notamment une série d'actes notariés allant de 1657 à 1911, des photos de membres de la famille Jambu-Gardé-Auché, des factures, des coupures de presse, deux photos des pompiers de Treffieux en 1900, deux almanachs paroissiaux (1916 et 1928).

De quoi enrichir la mémoire et l'histoire de la commune. Pour les amateurs, elles sont consultables à la mairie, sur rendez-vous. Merci donc à M. et Mme Oppio, de Surzur (56) pour leur don.

Joséphine Camus née en 1865
(épouse Jambu)

Il y a un siècle, 162 jeunes hommes de Treffieux étaient à la guerre

Parce que nos monuments aux morts n'ont retenu qu'eux – et c'est normal – on ne se souvient souvent que des soldats morts pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918). Mais il ne faut pas oublier que le nombre de soldats engagés était encore beaucoup plus grand, ce qui vidait les villages d'autant de bras pour faire le travail des champs. Ce sont les femmes, les vieillards et les enfants qui les ont remplacés. Dans le fonds de la famille Jambu, remis à la mairie récemment par les époux Oppio, on retrouve ***l'Almanach paroissial de Treffieux*** de 1916 qui publie la liste de tous les soldats de Treffieux à la guerre en 1916, et classés par villages. Voici cette liste, avec indication de leur situation particulière (mort, blessé, prisonnier, ou encore « disparu »).

Baiglé
- Albert Duchêne
- Jean-Louis Bommé
- François Hallereau (blessé)
- Pierre Prempart

Ballon
- Joseph Hougron
- Jean Hougron (mort)
- Léon Hougron (blessé)
- Eugène Hougron (blessé)
- Jean Ruppel

La Baudrais
- Jean Dion (mort)

Bel Air
- François Bourdaud
- Jean Bourdaud (blessé)

Belle Vue
- Jean-Marie Chauvin (prisonnier)

Les Bordeaux
- Alfred Cherruaud
- Alphonse Cherruaud
- Louis Cherruaud
- Marcel Cherruaud
- Pierre Philippe
- François Gauvain
- Jean Leparoux

La Bourdaudais
- Louis Cadorel
- Grégoire Cadorel (mort)
- Alfred Cadorel
- Pierre Blais
- François Boudet (blessé)
- Pierre Bourier

Le Bourg
- Alfred Gardé
- Francis Bouvet
- René Houssais
- François Provost

Louis Ferré
Francis Gonel
Jules Deniel
Théodore Lambert
Pierre Lambert (mort)
Marcel Philippe
Jean Mérel
Isidore Bresteau
Allain Cavalan
Maurice Texier
Pierre Jans
François Hervé (blessé)
Marcel Hervé (blessé)
Clovis Tourillon
François Planté
Auguste Boiné
Jean Deniel
Victor Bouju
Francis Guerrier
Louis Macé
Pierre Guilloux
Jean Garçon
Jean Trovalet
Julien Moisan
Jean Garnier
Georges Josse
François Rigaud
Julien Coupé (blessé)
Jean Moreaud
Pierre-Marie Malgonne
Jean Jahény
Emile Guillaume
Eugène Cadet
Pierre Aillet
François David (blessé)
Emile David
Pierre Louet
Louis Chrétien
Eugène Chrétien
Jean Tourtin Tourtier ?(mort)
Alexis Sévin
Léon Morel
Joachim Morel
Pierre Rouaud (mort)
Pierre Desfosse
Auguste Migneaux
François Rolland
Albert Dauffy (blessé)
Louis Riot (mort)
François Roiné

Le Calvaire

Pierre Julienne (disparu)
Jean Benateau
Eugène Renard
Pierre Glémaud

Cavalan

Emile Jouneau
François Jouneau (blessé 2 fois)
Pierre Moissan Moison ? (mort)

Le Chemin Allain

Théodore Gardé
Grégoire Leray (blessé)
Jean-Marie Leray (blessé)
Mathieu Hamon
Arsène Hamon
Alfred Hamon

Chesnel

Jean Briand (blessé)
Jules Jambu (blessé)
François Briand
Auguste Latouche (prisonnier)

Fresnay

Emile Marchand
Jean-Marie Moisan
Albert Maillé
Georges Bodier
Jean-Marie Raimbaud

La Fontaine

François Moison

La Ginguenais

Edouard Bricaud
François Roiné
François Brunet

La Gare

François Marchand

La Gommerais

Pierre Delaunay-Lelièvre
Pierre Delaunay-Fraslin
Julien Delaunay
François Bourdeaux

La Gominais

François Chailleux (mort)

Saint-Joseph

Emile Philippe

La Maclais

Jean Philippot
Julien Péniguel
Julien Provost
Georges Jaunay

La Morlais

François Chardon (mort)
André Bricaud (prisonnier)
Francis Bricaud
Emile Bricaud
Louis Bidet
Félix Mérel
Louis Roul (blessé)
François Pion
Pierre Devais
Pierre Roinsard
Louis Jambu

La Mulnais

Jean-Marie Bertin
Jean Marie Cavalan
Eugène Cavalan
Alphonse Lefeuvre
Pierre Huchet
Julien Olivon
Jean-Marie Mary (blessé)

La Pommerais

Pierre Chailleux
François Chailleux
Jean-Marie Chailleux
Joseph Lucas
Pierre Lucas (mort)
Eugène Marchand
Jules Marchand (blessé)

La Pervenchère

Alfred Gohier

La Grionnais

Grégoire Saffré
François Saffré (mort)
Gabriel Durand
Jean Durand
Jean Gétin

Lumien

François Doineau

Haute-Rive

Mathurin Doucet

La Vigne

Lucien Roussel
Eugène Roussel
Alfred Roussel

La Pile

Julien Hamon
Jean Hamon

Le Pâtis Genêt

François Bertin
Pierre Raimbard

Le Mortier

Emmanuel Judic (mort)

Sainte-Marie

Eugène Malgonne

Haut-Rocher

François Roinsard

La Trousserie

Pierre Chailleux
Jean Chailleux

La Vaidiais

François Amossé (blessé)

N°11 – janvier 2017

A l'occasion de la Sainte-Barbe

Une brève histoire des sapeurs-pompiers de Treffieux

C'est le 18 février 1894 que fût créé le corps des Sapeurs Pompiers de Treffieux. A cette époque, déjà, un certain nombre d'hommes avait des uniformes et la commune possédait une pompe à incendie depuis 1882.

En 1926, les élus décident de réorganiser le corps des sapeurs pompiers, qui compte alors 24 hommes, et demande que cette compagnie fasse partie de l'union départementale des compagnies des sapeurs pompiers de Loire-Inférieure.

En 1946, la municipalité priorise la nécessité de moderniser le matériel incendie et achète une motopompe pour la somme de 336 Francs. Et un fourgon en 1977 pour la somme de 2000 Francs.

La pompe acquise en 1882 et restaurée récemment est un témoin de la vie de la commune.

Depuis 2001, en Loire Atlantique, les moyens Sapeurs Pompiers sont départementalisés. Et un nouveau bâtiment accueille les pompiers de Treffieux depuis 2005.

Aujourd'hui, le corps des Sapeurs Pompiers de Treffieux compte 24 Sapeurs Pompiers, hommes et femmes, soit 3 % de la population communale. Un record en Loire-Atlantique !!! Chaque année ils effectuent une centaine d'interventions.

Cette année, lors de la fête de la Sainte Barbe, la commune et les Sapeurs-Pompiers ont honoré un de leur collègue. En effet Francis Julienne a décidé de prendre une retraite bien méritée après 46 années d'exercice. Là encore un record départemental. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

Les promus et décorés de la Sainte-Barbe 2016. Francis Julienne au centre

Les sapeurs-pompiers de Treffieux sont bien décidés à poursuivre leur mission plus que centenaire et lancent un appel aux volontaires pour augmenter leurs effectifs.

Par Sébastien Bricaud

Conseiller municipal et pompier

Les origines des sapeurs-pompiers de Treffieux

1882 : achat de la pompe

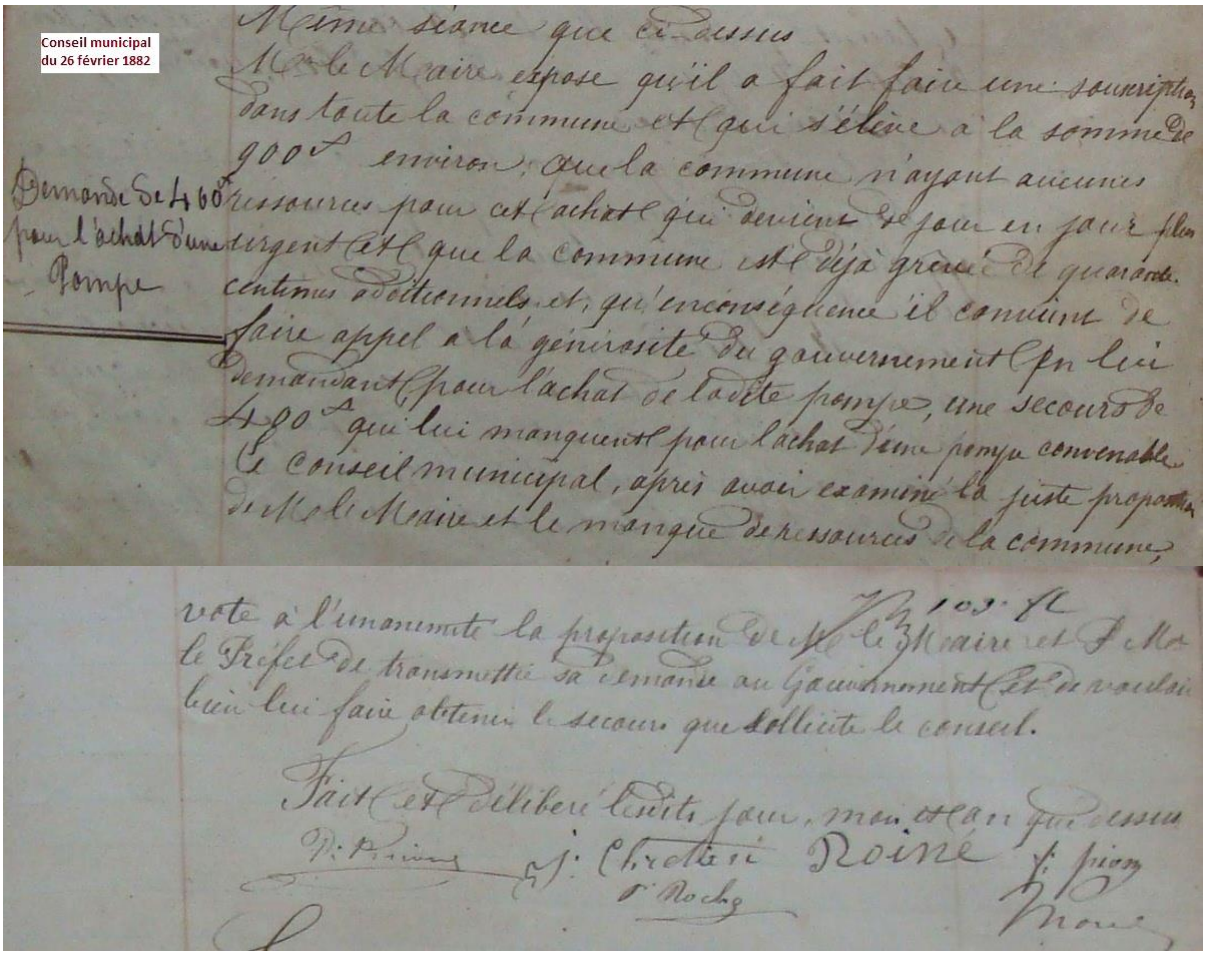

Conseil municipal de Treffieux - Séance du 26 février 1882 – maire : François Morel.

Transcription

« *M. le Maire expose qu'il a fait faire une souscription dans toute la commune et qui s'élève à la somme de 900 F environ, que la commune n'ayant aucunes ressources pour cet achat qui devient de jour en jour plus urgent et que la commune est déjà grêvée de quarante centimes additionnels et qu'en conséquence il convient de faire appel à la générosité du gouvernement en lui demandant, pour l'achat de ladite pompe, un secours de 400 F qui lui manquent pour l'achat d'une pompe convenable. Le conseil municipal, après avoir examiné la juste proposition de M. le Maire et le manque de ressources de la commune, vote à l'unanimité la proposition de M. le Maire et (prie) M. le Préfet de transmettre sa demande au Gouvernement et de vouloir bien lui faire obtenir la secours que sollicite le conseil.*

Fait et délibéré lesdits jour, mois et an que dessus. »

Signé : J. Chrétien, Roiné, F. Pion, P. Roche, Morel

1894 : création d'une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers

Séance du conseil municipal du 18 février 1894

Transcription :

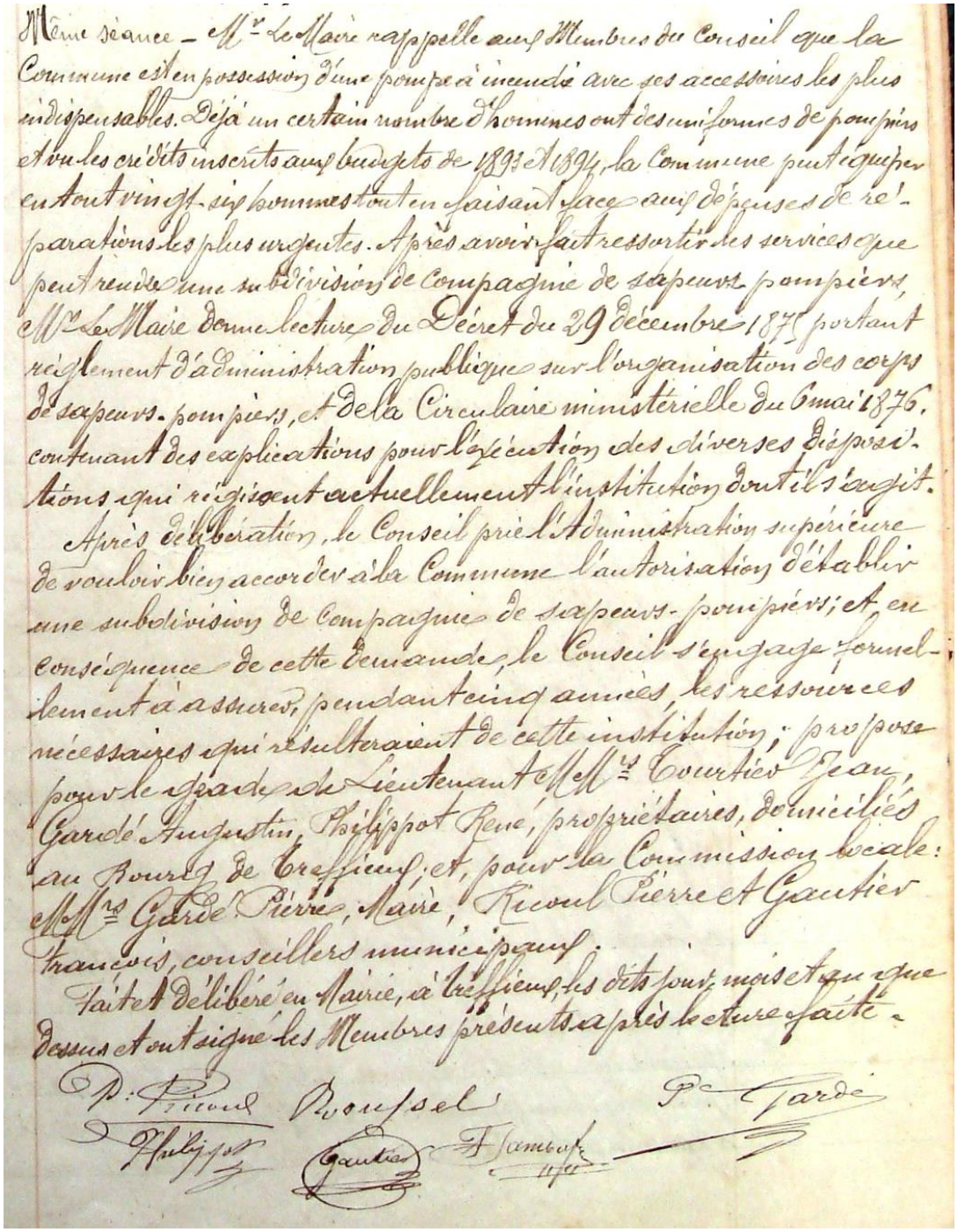

« *Même séance. Mr le Maire rappelle aux membres du conseil que la Commune est en possession d'une pompe à incendie avec ses accessoires les plus indispensables. Déjà un certain nombre d'hommes ont des uniformes de pompiers et vu les crédits inscrits aux budgets de 1893 et 1894, la commune peut équiper en tout vingt-six hommes tout en faisant face aux dépenses de réparations les plus urgentes. Après avoir fait ressortir les services que peut rendre une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers, M. le Maire donne lecture du Décret du 29 décembre 1875 portant règlement d'administration publique sur l'organisation des corps de sapeurs-pompiers, et de la circulaire ministérielle du 6 mai 1876, contenant des explications pour l'exécution des diverses dispositions qui régissent actuellement l'institution dont il s'agit.*

Après délibération, le Conseil prie l'Administration supérieure de vouloir bien accorder à la Commune l'autorisation d'établir une subdivision de Compagnie de sapeurs-pompiers ; et, en conséquence de cette demande, le Conseil s'engage formellement à assurer, pendant cinq années, les ressources nécessaires qui résulteraient de cette institution ; propose pour le grade de lieutenant MM Tourtier Jean, Gardé Augustin, Philippot René, propriétaires, domiciliés au bourg de Treffieux ; et, pour la Commission locale : MM. Gardé Pierre, maire, Ricoul Pierre et Gautier François, conseillers municipaux.

Fait et délibéré en Mairie, à Treffieux, les dits jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents après lecture faite. »

Signé : P. Ricoul, Roussel, R. Philippot, Gautier, F. Jambu, P. Gardé

N°11 – janvier 2017

Un anniversaire

Neuf et Rénovation
SARL
PROVOST
Maçonnerie
9, rue Pierre Gardé 44170 TREFFIEUX
02 40 51 45 91 - 06 37 57 51 39
provost.maconnerie@bbox.fr
www. provost-maconnerie.fr

Les 70 ans de l'entreprise Provost-maçonnerie

On célèbre un tas d'anniversaires, mais il ne faut pas oublier celui des entreprises qui ont marqué la vie de la commune et qui savent durer.

C'est le cas de l'entreprise PROVOST-MAÇONNERIE, implantée au cœur du bourg, à côté de la mairie et qui a fêté ces soixante-dix bougies en 2016.

Louis PROVOST père a fondé cette entreprise en 1946, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il l'a dirigé jusqu'en 1972. C'est alors son fils Louis – celui que nous connaissons aujourd'hui – qui a pris la succession en 1973, après avoir fait son apprentissage chez son père.

Il reçoit l'appui de son épouse Marie-Claire, qui a abandonné un emploi chez des promoteurs agents immobiliers pour venir apporter son aide administrative à son mari.

En 2006, nouvelle étape avec le départ en retraite du couple. Une société de trois personnes prend le relais : Gérard BAUDOUIN, charpentier-menuisier de Jans, Jean-Yves HOUGRON, ouvrier de l'entreprise Provost Louis, et Joseline LEMAITRE, secrétaire comptable, commerciale et administrative.

Dès septembre 2006, Joseline qui a repris une formation en gestion commerciale avec l'AFPA est arrivée en stage dans l'entreprise Provost Louis, pour s'imprégner du fonctionnement de l'entreprise.

Apparemment, elle n'était pas destinée à prendre la direction d'une entreprise de maçonnerie, mais elle ajoute quand même que son père était maçon. Parmi les cinq filles, elle était la seule à suivre son père sur les chantiers. Et ce n'est peut-être pas un hasard si on retrouve aujourd'hui à Treffieux une entreprise du bâtiment dirigée par une femme, ce qui n'est pas si courant.

Début 2012, Gérard Baudouin s'est retiré de l'entreprise, et après le décès de Jean-Yves, en novembre 2012, elle a dû assurer elle-même la totalité de la direction de l'entreprise, en passant par des moments difficiles : « *quand vous vous retrouvez toute seule avec vos gars, par un hiver pluvieux, qu'ils sont dans la cour et qu'ils demandent : qu'est-ce qu'on fait ? Avec, d'un autre côté, les clients qui attendent, il faut bien assurer…* » Elle s'est mise à élaborer elle-même les devis et les croquis des projets de ses clients.

Avec le décès de Jean-Yves, les clients ont attendu de voir comment l'entreprise allait poursuivre son activité, la crise du bâtiment s'ajoutant aux difficultés.

Aujourd'hui cette entreprise continue son chemin, avec un salarié qui a été formé chez les Compagnons du Devoir.

Pour effectuer, comme par le passé, la rénovation, le travail de la pierre et la construction.

(photos : réalisations Provost-maçonnerie)

N°12 – avril 2017

Treffieux ou Treffieuc ?

Avant 1789, dans les registres paroissiaux, Treffieux s'écrit Treffieuc. C'est la même chose dans la première délibération du conseil municipal de Treffieux en date du « 19 Vendémiaire An 9 de la République française une et indivisible » (11/10/1800).

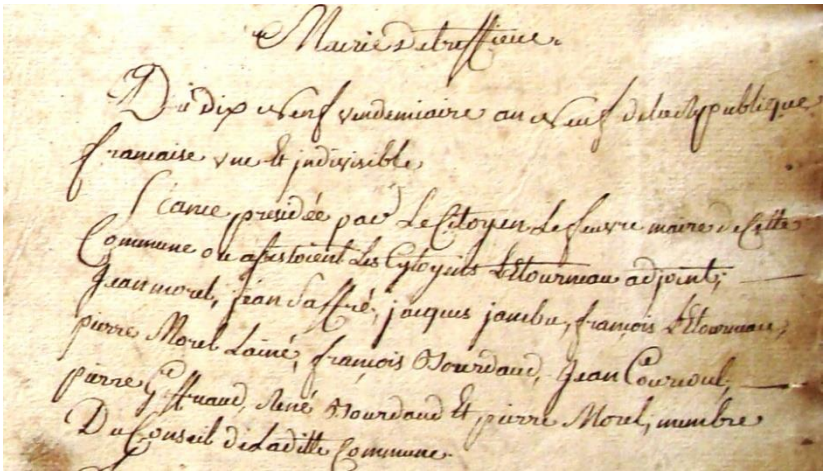

L'emploi du C de Treffieuc sera interrompu à deux reprises dans les comptes rendus de novembre 1811 puis, plus tard, à six reprises aux cours des réunions comprises entre le 29 mai 1824 et le 11 mars 1825.

Plus tard, nous constatons une faute (et pas des moindres !) puisqu'il s'agit d'un courrier du sous-préfet en poste, en date du 3 juin 1841, qui nous fait un « Treffieux » avec un x très élégant. L'orthographe historique de Treffieux sera finalement interrompue tout net au début du mandat de Pierre Gardé, nommé par le préfet le 6 décembre 1853 pour remplacer François Jambu. A partir du 12 mars 1854, les procès-verbaux des conseils adoptent définitivement l'orthographe en x.

Il y aura bien une tentative de rectification à la demande du préfet par courrier en date de janvier 1910, mais cette demande restera vaine. Lors de la réunion du conseil de la commune, le dimanche 6 mars 1910, voici ce que nous lisons :

« Monsieur le Président donne connaissance au conseil municipal d'une lettre de M. le Préfet en date du 16 janvier 1910, concernant la rectification de l'orthographe du nom de la commune.

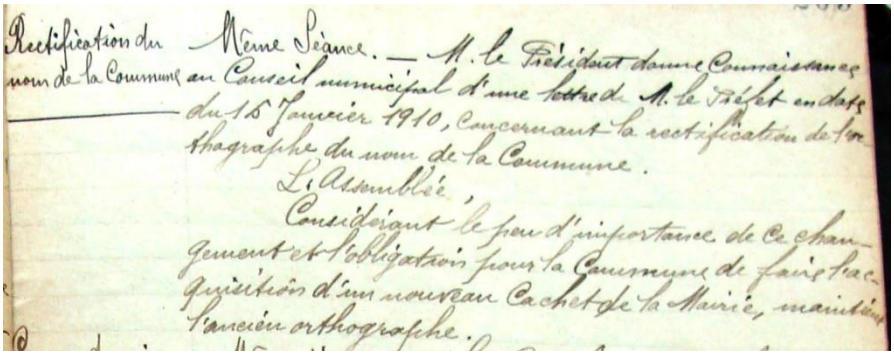

Considérant le peu d'importance de ce changement et l'obligation pour la commune de faire l'acquisition d'un nouveau cachet de maire, maintient l'ancien (sic) *orthographe. »*

La vraie question est : ne devrait-on pas faire en sorte de protéger notre patrimoine gallo et breton en corrigeant ces erreurs ? Ne serait-ce pas une démarche logique ? Beaucoup de communes ont déjà affirmé leurs racines historiques en écrivant les deux formes sur les panneaux. M. le préfet en poste en 1910 l'avait, lui, bien compris.

Hugo HERVE

N°13 – Juillet 2017

Un nouveau chantier participatif

La restauration du four à pain de la rue des Rivières

Durant la fin de l'année 2016, nous avons pris la décision de démonter un vieux bâtiment situé à l'entrée de la rue des Rivières. Le but étant surtout d'améliorer la visibilité dans la rue…

Le chantier réalisé par nos employés municipaux a permis de laisser entrevoir ce qui fut une surprise, même pour des habitants qui passaient là depuis des lustres : un four à pain traditionnel.

Ce four en pierre était caché par ce vieux bâtiment délabré. D'après nos sources, il daterait d'à peu près 150 ans.

Le four en cours de réfection

C'est un four avec une assise en pierre bleue, un tablier en terre cuite et un dôme en galet. Sa couverture est faite d'ardoises colmatées avec de la terre d'argile.

Avec une dizaine de bénévoles nous avons décidé de le réhabiliter. Nous avons commencé par la charpente puis quelques travaux de maçonnerie ont été réalisés. Enfin une couverture flambant neuve a été posée afin d'assurer au mieux l'étanchéité de ce four.

Cela nous semble important de restaurer ce genre de patrimoine, il va aussi avec le futur aménagement ou plutôt l'élargissement de la rue des Rivières en vue d'y aménager une voie piétonne.

Jonathan avec Charly, Sébastien, Francis et Philippe

Petit rappel historique

Dans nos campagnes, un petit four artisanal en forme de dôme servait à cuire le pain. A l'époque féodale, dans nos régions, le four à pain était un privilège du seigneur dont il tirait profit en prélevant une taxe à chaque cuisson. Puis, après la Révolution, chaque ferme ou presque possédait son four à pain qui était allumé en général une fois par semaine.

Avec la multiplication des boulangeries dans les communes, les fours de campagne vont pas à pas tomber dans l'oubli.

Mais durant la seconde Guerre Mondiale, certains fours ont été restaurés pour servir à nouveau à cause des restrictions alimentaires.

Depuis la plupart se délabrent peu à peu, sont démolis ou cachés par la nature. On en recense encore 17 sur notre commune de Treffieux.

Une nouvelle page de l'histoire des écoles de Treffieux

Dans la perspective de la réouverture de l'école publique, notre bulletin municipal a déjà publié plusieurs articles sur l'histoire des écoles à Treffieux : l'école publique des filles et l'école publique des garçons. Nous pourrons continuer la série : il y a encore beaucoup de choses à dire.

Aujourd'hui, ce sera juste un clin d'œil à travers une photo, sur laquelle certains pourront se reconnaître ou reconnaître un ancien de leur famille.

Voici en effet une photo des 23 élèves de l'école Jeanne d'Arc* (école privée des garçons située rue du Stade et occupée aujourd'hui par l'entreprise Cyclovac. Elle date de l'année scolaire 1952-1953 :

Rangée du fond, de gauche à droite : Georges BODIER, Georges GAUTIER, Gilbert BOURDAUD, Paul GAUTIER, Yvan HUGUES, Jean ROUESARD, Joseph BOURDAUD, Paul BOURDAUD, François ROINSARD
Rangée du milieu : Gabriel GETIN, René VALIN, Jean-Claude BLAIS, Joseph DELAUNAY, André ROINSARD, Jean SEVRIN, René DELAUNAY, Jean-Claude GENET, Roger DELAUNAY
Assis au premier rang : Paul BODIER, Gérard VAILLANT, Jean ROINE, Gilbert VALIN, Joseph BODIER

* Par erreur, cette photo a été attribuée à l'école publique sur le bulletin de juillet 2007. La rectification a été faite sur le bulletin suivant (octobre 2017)

Histoire et patrimoine

Un nouveau chantier participatif en perspective :

la restauration d'un broyeur à pommes en granit

De nouveaux habitants de Treffieux, rue des Rivières, se proposent de donner à la commune un ancien broyeur à pommes en granit, en grande partie enfoui sous la terre et la végétation.

Le conseil municipal, conscient de la nécessité de sauvegarder la mémoire des anciennes activités de la commune, a accepté le don, tout en sachant qu'il entraînerait quelques frais. Car un objet en granit de plus de six mètres de diamètre ne se transporte pas avec une brouette !

Voici ce que pourrait donner ce broyeur une fois restauré :

Il faudrait pour cela retrouver la meule qui, actionnée par un cheval, écrasait les pommes dans l'auge circulaire. Une fois broyées, les pommes étaient pressées dans un pressoir. Ces instruments sont anciens : celui-ci date du XVIIe siècle (1679). Dans une région qui n'avait pas de carrière de granit, cela représentait un investissement important. Mais le cidre était important à l'époque !

A défaut d'une reconstitution complète, cette auge circulaire pourrait recevoir des fleurs et décorer la commune. Il est fait appel aux volontaires pour la valorisation de ce patrimoine. S'adresser à la mairie.

N°17 – juin 2018

Les origines du cimetière et de l'église

Le groupe de travail qui prépare la célébration du centenaire de l'armistice du 11 Novembre à Treffieux prévoit une exposition sur la vie de la commune au début du XXe siècle. C'est l'occasion de revenir sur l'histoire des principaux sites et monuments de la commune. Pour commencer cette série, jetons un coup d'œil sur la construction du cimetière et l'église actuelle. (Ces informations sont tirées des archives municipales et mériteraient d'être complétées par d'autres sources).

Le cimetière au milieu du 19e siècle

Comme dans la plupart des anciennes paroisses rurales, le cimetière entourait l'ancienne église, sur l'emplacement de l'église actuelle. Pour des raisons d'urbanisation – la population est en croissance forte à cette époque – et pour des raisons sanitaires, les municipalités décident du transfert des cimetières à la périphérie des bourgs. Ce n'est pas une mince affaire ! Déplacer des tombes en grand nombre, y compris des inhumations récentes, cela a dû remuer les consciences.

Vers le milieu du Second Empire, au début des années 1860, le conseil municipal se décide à lancer l'opération. Le 15 février 1863, trois propriétaires acceptent de vendre trois petites parcelles à la commune pour la somme de 918,40 F. Le devis des travaux de clôture du cimetière, dressé par maître Cotteux, notaire à St Vincent, s'élève à 2300 €. Ce sont les habitants qui financent l'essentiel du projet : une première souscription permet de récolter 1980 F et une seconde, lancée par le maire lui-même, rapporte 423 F. Une subvention de 800 F, accordée par le préfet, permet de boucler le budget.

Déjà une affaire de portail…

En novembre 1864, le préfet approuve les plans du cimetière et le mur de clôture, mais pas le portail. Il faut donc faire faire un nouveau plan de portail « plus compliqué et plus architectural », mais trop cher pour le budget initial qu'il faut donc compléter.

Un an plus tard, le cimetière est en place et le conseil municipal du 19 novembre 1865 adopte le règlement du cimetière, établi selon la législation en vigueur. Il est décidé l'érection d'une croix au centre (voir photo ci-contre) et la plantation « d'arbres funéraires ».

La dernière inhumation dans l'ancien cimetière est faite le 31 octobre 1865 et la première inhumation dans le nouveau a lieu le 23 février 1866, mais pas sans problème !

Lors du conseil du 4 mars suivant, on peut lire, dans le registre des délibérations, la délibération suivante :

« ***Vu la création du nouveau cimetière…, vue la première inhumation faite dans ce dit cimetière en date du 23 février dernier,***

Considérant que les porteurs du corps ont été obligés, pour arriver au susdit cimetière, de

traverser des mares boueuses d'au moins quinze centimètres de profondeur,

Considérant qu'il est indispensable de réparer le chemin … dans la partie avoisinant le nouveau cimetière jusqu'au portail… », le conseil demande au préfet de classer le chemin pour pouvoir l'entretenir.

On peut donc imaginer l'état de ce qui est devenu aujourd'hui la rue de l'Egalité : un chemin boueux par temps de pluie.

Le transfert des tombes de l'ancien cimetière se fait sept ans plus tard. En février 1873, le conseil demande l'autorisation de « ***transporter les terres de l'ancien cimetière dans le nouveau*** ». Et il ajoute : « ***Ce transport sera opéré par la bonne volonté des habitants qui ont offert leur concours pour le dit transport*** ». Encore une fois, les habitants participent directement aux travaux, comme ils le faisaient régulièrement pour l'entretien des routes en fournissant des journées de corvées.

Dernière anecdote qui ne manque pas de sel et qui montre que le nouveau cimetière était encore loin d'être rempli de tombes. En mai 1881, lors du vote du budget, le conseil « ***autorise le maire à vendre l'herbe du cimetière pour l'entretien dudit cimetière et de traiter à cet effet avec le sacristain s'il le juge à propos*** ». Mais, entre temps, les Treffiolais ont réalisé un autre investissement considérable : la construction de la nouvelle église.

La construction de la nouvelle église

Là encore, en cette fin de XIXe siècle, on sent un dynamisme qui se traduit déjà par une forte augmentation de la population et son enrichissement. Rappelons qu'on dénombre 1277 habitants en 1881 et 1368 en 1886, soit une hausse de près de 100 habitants en 5 ans.

Après le déplacement du cimetière qui était autour de l'église, le terrain est donc libre pour reconstruire l'église qui est trop petite et sans doute en mauvais état.

C'est en 1874 que, dans les archives communales, on trouve des traces de la construction de l'église. Le 20 décembre, le conseil délibère sur les plans et devis de la nouvelle église. D'abord le conseil « ***reconnaît la nécessité de construire une nouvelle église compte tenu de l'insuffisance de l'ancienne*** ». Il approuve les plans et devis dressés le 27 novembre 1874 par M. Henri Gilée, architecte à Nantes. Le devis s'élève à 71 500 F. Pour avoir une idée de l'importance de l'investissement, signalons que les budgets communaux s'élevaient à l'époque autour de 5000 F. Là encore, le financement provient pour l'essentiel des bons paroissiens de Treffieux. Le « conseil de fabrique » – sorte de conseil de gestion de la paroisse – dispose de 14 000 F de ressources. Mais les souscriptions volontaires s'élèvent, dans un premier temps, à la somme énorme de 43 305 F – ce qui ne fait pas encore le compte… On pourra faire quelques économies par le réemploi des moëllons et matériaux de l'ancienne église, évalués à 14 195 F.

Les pierres nécessaires à la construction de l'église sont prises sur place : elles sont extraites de la carrière de la Roche, située sur la commune, en limite de la commune de St Vincent. En février 1875, le conseil envisage même de refaire le chemin qui va du lieu-dit le Calvaire à la Roche, puis il y renonce car il existe un chemin privé, « plus court et plus commode » qui est un « véritable chemin de servitude » de la carrière.

En 1876, le conseil municipal revient plusieurs fois sur la construction de l'église pour des questions d'alignement des maisons voisines. En mai, il vote une subvention de 500 F pour

compléter un budget déficitaire. Puis le maire plaide auprès du préfet qu'il rencontre à Nozay en mai 1876 pour obtenir des subventions de l'Etat. Nous sommes à l'époque dite de l'Ordre moral et le gouvernement fait encore alliance avec l'Eglise, mais cela ne durera pas car les Républicains vont bientôt devenir majoritaires au début des années 1880.

En tout cas le maire de l'époque, François Morel, exprime « ***le Grand désir qu'a la population de Treffieux de posséder une église nouvelle, et les lourds sacrifices faits par elle pour arriver à construire. Ces sacrifices, tous volontaires de sa part, consistent :***

1) ***En une imposition d'une année en mai dernier de 500 F***
2) ***En charrois, fournitures de sable, de pierre et autres matériaux pouvant s'élever d'après estimation de l'architecte à 13 000 F***
3) ***En une liste de souscriptions couverte par 37 signataires formant un total de 44 539 F***
4) ***Soit un total de 58 039 F (soit une imposition volontaire de 1658,50 centimes additionnels »*** (ce qui représente 16 fois le montant des taxes locales annuelles perçues par la commune).

Il demande donc un secours à l'administration « en proportion des sacrifices » consentis par les habitants de Treffieux. Mais il n'aura pas gain de cause…

Le chantier de construction se déroule à la fin des années 1870. En mai 1879, le conseil vote encore une subvention de 250 F pour « la tour de l'église » - il doit s'agir du clocher. En 1882, des crédits sont votés pour aménager la place de l'Eglise. Dans la mémoire collective, la construction de l'église date de 1880, mais on s'aperçoit qu'il s'agit d'un chantier qui a duré plusieurs années, ce qui n'a rien d'étonnant.

Dans nos communes rurales de l'Ouest de la France, l'église était le lieu de rassemblement hebdomadaire de la communauté locale, avec la première messe, tôt le matin, puis la Grand'messe en fin de matinée. L'après-midi, il y avait les vêpres. Jusque dans les années 1950-1960, l'obligation d'aller à la messe le dimanche était un impératif absolu pour la très grande majorité des habitants. A la sortie de la messe, étaient lues les « publications » : toutes les annonces officielles de l'administration transitant par la municipalité. Puis les habitants des villages en profitaient pour aller au café et faire leurs courses dans les commerces du bourg. Toute une vie sociale qui a disparu et qu'il convient de remplacer.

Le photographe a saisi un moment important de la vie paroissiale qui se confondait alors largement avec la vie communale. A noter au fond, l'enseigne de l'un des principaux commerces de l'époque « Provost-Leparoux sert à manger et à boire, à pied et à cheval ». Treffieux était un lieu de passage important, une étape et une porte d'entrée vers le pays de la Mée, car il fallait franchir le Don, ce qui n'était pas évident lors des crues d'hiver.

N°18 – octobre 2018

La Belle Epoque du développement des services publics à Treffieux :

La Poste et la Gare*

La fin du XIXe siècle est l'époque la plus florissante de la commune de Treffieux. Sa population dépasse les 1300 habitants au cours des années 1880, les artisans et les commerçants sont nombreux pour servir une population essentiellement agricole qui prend l'essentiel de son approvisionnement dans la commune. C'est aussi l'époque du développement des chemins de fer et des services publics comme la Poste.

La construction de la ligne de Chemin de fer Montoir - Sablé (par Châteaubriant)

Le 24 septembre 1871, le conseil municipal délibère pour la première fois du projet de tronçon de ligne de chemin de fer reliant Montoir (ou St-Nazaire) à Châteaubriant, via Blain, Le Gâvre, Vay, Nozay, Treffieux et St-Vincent-des-Landes. Il se montre enthousiaste et nous donne une idée de la vitalité de la commune :

« *Le dit conseil considérant qu'au point de vue des intérêts généraux cette voie ferrée est de première importance, ainsi qu'il est démontré dans la pétition et le mémoire dont avons pris connaissance…*

Considérant en outre qu'au point de vue des intérêts de ladite commune de Treffieux dont la population est presque toute agricole, et dont le bourg fait un commerce d'une certaine importance, ce dit chemin de fer faciliterait l'importation des engrais étrangers, qui sont employés en grande quantité dans la commune, et de toutes les autres marchandises pour son commerce, de plus il exporterait tous ses produits agricoles et donnerait un grand avantage à l'agriculture et au commerce de cette localité. »

Et le conseil n'oublie pas de demander l'établissement d'une gare à Treffieux, ce qui n'était pas évident.

Trois ans plus tard, en mars 1874, le conseil approuve le projet qui est soumis à enquête publique. Mais, en 1876, il refuse de participer au financement des travaux « *vu ses lourdes dépenses pour la construction de l'église et celle de la maison d'école et mairie* ».

La gare des voyageurs avec son kiosque en 1915

Les travaux commencent à la fin des années 1870. Le tronçon Châteaubriant – St-Vincent-des-Landes est mis en service dès 1881. En avril 1881, quand les travaux commencent sur Treffieux, le lieutenant de gendarmerie de Châteaubriant propose de placer deux gendarmes sur la commune « *pendant la durée des travaux du chemin de fer* ». Proposition que le conseil refuse « *attendu que la population de Treffieux est très tranquille* ».

Fin août 1884, les travaux sont sur le point de se terminer et le conseil municipal juge le moment opportun pour demander l'ouverture d'un bureau de poste à Treffieux.

* Ces premières indications proviennent en grande partie du dépouillement des comptes rendus des conseils municipaux de Treffieux (jusqu'en 1945). Merci, pour ses renseignements sur la ligne de chemin de fer, à l'équipe « Mémoires d'un pays » de Plessé qui vient de publier un livre sur l'histoire de Plessé, en mettant l'accent sur le rôle du train et de la gare du Coudray. On peut se procurer l'ouvrage en s'adressant à la mairie de Plessé.

La construction de la Poste

La distribution du courrier avant les années 1880 ne paraît pas évidente. En 1863, le conseil avait demandé l'établissement d'un « facteur boitier » qui aurait été desservi par le courrier de Châteaubriant à Blain, car le service « *laisse à désirer* ». En 1886, on constate qu'il faut toujours « *cinq jours pour correspondre avec Nantes* » (aller-retour). En novembre 1878, le conseil demande une aide au facteur qui fait 40 km par jour (à pied) et doit desservir Treffieux et une partie de Nozay. En mai 1885, juste après l'ouverture de la ligne de chemin de fer, le conseil municipal demande un bureau de poste et télégraphe. Il lui faudra attendre cinq ans, en mai 1891, pour que le sous-préfet annonce la création d'une « *recette simple de 4e classe* », à condition que la commune fournisse les locaux pour le service et le logement du receveur. Dès le mois d'août, le conseil décide de faire construire un bâtiment neuf « *sur un terrain parfaitement situé et pour un prix très modéré* ». En février 1892, le directeur des Postes et télégraphes de la Loire Inférieure soumet un plan qui est approuvé. La construction est bien prise en charge par la commune, avec le charroi des matériaux de construction qui sont assurés par les habitants.

A droite, le bâtiment de la Poste, en face de la mairie et de l'école publique

De nouvelles exigences apparaissent

Equipée d'une gare et d'un bureau de poste, Treffieux poursuit son intégration dans la vie nationale. Et de nouvelles demandes apparaissent. Dès l'année suivante, en 1893, le conseil demande la pose d'une boite aux lettres à la gare (aux frais de la commune), avec une deuxième distribution de courrier dans la journée « *après l'arrivée du train montant de 1h45 du soir, chaque jour, les dimanches compris.* » (CM du 22 octobre 1893). Mais la commune n'a pas satisfaction immédiatement et la demande est renouvelée fin 1894. Cela ne semble pas gêner les conseillers municipaux puisque « *le facteur, qui fait sa tournée dans la campagne est de retour à l'heure de midi et pourrait faire une seconde tournée dans le bourg l'après-midi* ». On perçoit là que ce sont les commerçants et artisans du bourg qui veulent un service supplémentaire.

Mais la vie municipale a un mode de fonctionnement assez particulier. Trois ans plus tard, on apprend que le bâtiment de la poste, qui sert aussi de mairie, appartient en fait à l'adjoint François Jambu qui est marchand d'engrais. En 1898, la commune décide d'acheter le bâtiment, avec ses dépendances et son jardin, pour la somme de 6000 F (CM du 27 mars 1898). Et François Jambu demande une indemnité de location de 1500 F. Il a en quelque sorte fait une avance à la commune, mais celle-ci n'est pas gratuite.

Du côté de la gare et des trains, la municipalité demande en 1893 à la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest d'ajouter un wagon de voyageurs au train de marchandises qui passe en gare de Treffieux à 11H pour les jours de foire et de marché à Châteaubriant « *attendu que le train du matin et celui de l'après-midi n'arrivent pas à une heure convenable à Châteaubriant pour faciliter le commerce, nombre de personnes dans ces conditions préfèrent se rendre en voitures et vu l'importance des foires et marchés de Châteaubriant il n'est pas douteux que la compagnie n'ait à transporter un nombre notablement plus considérable de voyageurs par l'adjonction du wagon demandé.* » (CM 26 février 1893).

La gare, le train et les voyageurs en 1913

La gare de Treffieux comporte une gare des voyageurs et une gare des marchandises. Fin 1902, on s'occupe d'améliorer le chemin d'accès à la gare des marchandises.

En 1904, l'existence de cette gare permet le développement économique de la commune et le conseil demande la création de deux nouvelles foires. En juin 1914, à la veille de la déclaration de guerre, le conseil demande l'agrandissement de la gare des marchandises. Il renouvelle la demande en 1915 et estime que la baisse d'activité est due à son exiguïté. Et en juin 1920, la commune vend un petit terrain à l'Etat pour l'extension et l'aménagement de la gare.

.

Le déclin commence pendant la 2e guerre mondiale

Sur cette photo aérienne des années 1960, on voit nettement la gare des voyageurs à gauche de la voie ferrée et la gare des marchandises en bas à droite, alimentée par une voie de desserte.

En 1929, la compagnie de chemin de fer veut supprimer les gardiennages des quatre passages à niveau qui existent sur la commune : le conseil donne un avis défavorable. Il faudra pourtant s'y résoudre et, en 1941, le conseil prend en charge la mise en place de signaux routiers au passage à niveau de Lumien, car il n'y a plus de garde-barrière. En 1934, le conseil a voté une subvention de 250 F pour l'électrification de la gare. Mais le trafic ferroviaire a connu son pic d'activité dans l'entre-deux-guerres.

Le déclin commence pendant la guerre de 1939-1945. Dès 1939, le service des voyageurs est arrêté. En 1941, le maire demande la mise en service d'une ligne de cars Drouin vers Nantes. La route est en train de prendre le dessus sur la voie ferrée. En 1952, c'est le transport des marchandises qui est interrompu, au moins sur une bonne partie de la ligne. L'ère des camions va se développer.

Le passage à niveau près de la gare sur la route d'Abbaretz. Il existait quatre passages à niveau sur la commune avec des maisons de gardes-barrière pour chacun.

N°19 – janvier 2019

L'occupation allemande à Treffieux (1940-1944)

Hélène au moment du café

Le témoignage d'Hélène Allain

Hélène Poulain est née à Sion-les-Mines en 1927. En 1939, à 12 ans, elle quitte l'école et vient travailler chez sa tante qui est mariée à Joseph Rigaud, commerçant et agent de la coopérative de Nantes à Treffieux. Après la guerre, elle se marie avec Victor Allain qu'elle a connu comme domestique chez les Bruneau. En 1956, ils s'installeront dans une ferme de la Mulnais où ils passeront le reste de leur vie. Victor est décédé en 2009 et Hélène le 15 octobre 2014. Ce témoignage a été recueilli et enregistré avec son accord en 2013 par son voisin René Bourrigaud, en prenant le café chez elle le matin.

Les Allemands sont arrivés dans le bourg de Treffieux pendant l'été 1940. Je les vois encore arriver. Ils ont réquisitionné des maisons. Puis, un jour, j'en vois cinq arriver dans la maison Rigaud. Ils ont dû s'installer dans leurs chambres, puis le soir ils sont descendus. Je les vois encore, tous avec nous, là, dans une petite pièce. Et puis, il y en a un qui montrait le calendrier pour expliquer que deux jours après, ils devaient être rendus en Angleterre. Par contre, il y en avait un autre qui ne faisait pas du tout « Allemand », lui, il faisait plutôt européen petit et brun. Lui, il en avait marre de la guerre. On avait donc deux sortes de soldats. Celui qui en avait marre nous avait fait comprendre qu'il en avait assez, qu'il y avait cinq ans qu'il était en guerre, qu'il était allé en Russie ou je ne sais plus trop où, mais qu'il en avait marre. Il ne parlait pas le français, mais il arrivait à se faire comprendre. A côté de cela, on avait un hitlérien ! Quand il était avec ses bottes, il les faisait claquer… *Ja !* Un grand blond ! Vraiment l'hitlérien celui-là ! C'est celui-là qui m'appelait « *Freulein* ».

Leur temps d'occupation a été assez tranquille. Je ne vois pas très bien ce qu'ils faisaient de leur journée. Ils montaient la garde à la Kommandantur, ils allaient à Nantes au ravitaillement, peut-être une ou deux fois par semaine, avec leurs camions. Sinon, je les voyais toujours à traîner. Pendant qu'ils étaient partis à Nantes, il y avait aussi un détachement d'occupation à Derval qui venait, avec des chariots à cheval et à quatre roues, chercher leur propre ravitaillement à Treffieux : c'est ceux de Treffieux qui les ravitaillaient avec ce qu'ils avaient ramené de Nantes.

A Treffieux, c'était vraiment un gros détachement de soldats allemands qui avait établi son camp dans le bourg. Ils étaient peut-être bien deux cents. Il y en avait partout !

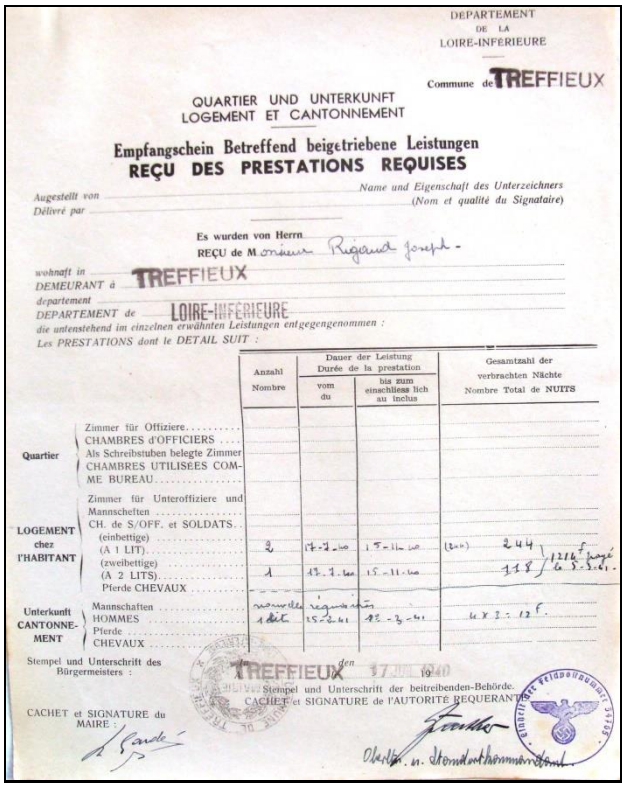

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-INFERIEURE

Commune de TREFFIEUX

QUARTIER UND UNTERKUNFT
LOGEMENT ET CANTONNEMENT

Empfangschein Betreffend beigetriebene Leistungen
REÇU DES PRESTATIONS REQUISES

Augestellt von / Délivré par — Name und Eigenschaft des Unterzeichners (Nom et qualité du Signataire)

Es wurden von Herrn / REÇU de M. Monsieur Rigaud Joseph

wohnhaft in / DEMEURANT à TREFFIEUX

Departement / DEPARTEMENT de LOIRE-INFERIEURE

die untenstehend im einzelnen erwähnten Leistungen entgegengenommen :
Les PRESTATIONS dont le DETAIL SUIT :

		Anzahl / Nombre	Dauer der Leistung / Durée de la prestation: vom / du	bis zum einschliesslich / au inclus	Gesamtzahl der verbrachten Nächte / Nombre Total de NUITS
Quartier	Zimmer für Offiziere / CHAMBRES d'OFFICIERS				
	Als Schreibstuben belegte Zimmer / CHAMBRES UTILISEES COMME BUREAU				
LOGEMENT chez l'HABITANT	Zimmer für Unteroffiziere und Mannschaften / CH. de S/OFF. et SOLDATS (einbettige) (A 1 LIT)	2	17-2-40	15-11-40	(2×11) 244
	(zweibettige) (A 2 LITS)	1	17-2-40	15-11-40	118 / 1226 f payé le 5-3-41
	Pferde / CHEVAUX				
Unterkunft CANTONNEMENT	Mannschaften / HOMMES	nouvelle réquisition			
	Pferde / CHEVAUX	1 bit	15-2-41	12-3-41	4×3 = 12 f

Stempel und Unterschrift des Bürgermeisters : / CACHET et SIGNATURE du MAIRE :

TREFFIEUX, den 17 JUIN 1940

Stempel und Unterschrift der beitreibenden-Behörde. / CACHET et SIGNATURE de l'AUTORITE REQUERANTE

Document attestant de la réquisition de chambres chez Joseph Rigaud (archives municipales)

On en avait déjà cinq chez nous ; à côté, au calvaire qui est situé au croisement des routes de Jans et de Lusanger, ils avaient expulsé la grand-mère, donc ils avaient toute la maison. Là où était leur hangar, il y avait une autre maison bourgeoise qui est revenue aux Rigaud plus tard : ils avaient expédié la grand-mère, là aussi. Les grands-mères étaient parties sans doute chez leurs enfants. Là où était la Kommandantur, c'était une maison vide à trois étages, sur la route de Nozay, près de l'église, et elle était pleine d'Allemands. Treffieux était vraiment un centre de l'occupation pour la région. Je n'en ai pas vu à Sion, ni à

Lusanger, ni à Issé, même pas à Nozay. Selon mon souvenir, il n'y en avait qu'à Derval et à Treffieux. Et ceux de Derval venaient au ravitaillement à Treffieux. Mais il faut demander à René Philippot qui connaît mieux que moi cette histoire-là. Bien des fois, je lui ai dit : il faudrait qu'on fasse une table ronde sur ce sujet-là. Il y avait la DCA aussi, mais je la connaissais à peine. Elle était à côté de chez René Philippot, mais ils n'étaient pas nombreux, cinq ou six. Il racontait encore l'autre jour qu'il y avait un bonhomme qui, en s'en allant faire sa journée le matin, avait ramassé des tracts jetés d'avion pendant la nuit par les Anglais ou je ne sais pas qui… mais comme il ne savait pas ce que c'était, il les avait ramassés puis il les avait jetés devant les Allemands. Eh bien oui, mais c'est qu'ils l'ont poursuivi après ! Puis il a réussi à s'échapper.

Le moulin de la Claie des Bois est toujours surmonté d'une tourelle construite par les Allemands pour leur défense anti-aérienne

A la Claie des Bois, après la route d'Issé, là où il y a un moulin, ils avaient arrangé la tête du moulin pour placer leur DCA et surveiller les avions. Ceux de la DCA n'étaient pas habillés de la même couleur que les autres. Quand les avions anglais sont passés pour aller sur Nantes, pour jeter des bombes au mois de septembre 1943 – je m'en souviens, j'étais dans un champ à ramasser des patates – on voyait tous ces avions-là passer… et on entendait le bruit après sur Nantes. Alors la DCA allemande, ils avaient bien dû les voir passer quand même ! Mais apparemment, ils n'ont pas réagi…

Donc, chez Rigaud, moi je dormais dans une chambre à l'étage et les Allemands occupaient, au même étage, une grande chambre et une petite chambre. Quand les Allemands sont arrivés, on avait déjà des réfugiés qui occupaient deux chambres. Naturellement, à l'arrivée des Allemands, les réfugiés sont repartis, mais ils n'ont pas occupé les chambres des réfugiés. Moi, j'étais là, à l'étage avec eux. Pendant toute mon adolescence, de 12 à 17 ans, je les ai donc côtoyés de près, mais je n'ai jamais eu le moindre problème. Jamais un seul n'a essayé… Avait-il des ordres ? Sans doute.

Ils avaient leur quartier général, mais je ne vois pas où ils s'installaient pour manger. Puis voilà un Noël qui arrive… Chez Rigaud, il y avait un employé un peu simplet qui servait aux autres, pour faire tout ce que les autres ne voulaient pas faire. Un jour, je le vois plumer des oies pour les Allemands qui voulaient fêter Noël.

Sinon, ils donnaient l'impression de ne pas du tout participer à la vie de la commune. On ne les voyait jamais à la messe, par exemple. Peut-être certains fréquentaient les cafés ou allaient dans un magasin en face de l'église. La personne qui tenait ce magasin, une ancienne couturière, était fraîche installée à Treffieux avec tout un tas de pièces de tissus. Beaucoup d'Allemands sont allés en acheter là. Elle a épuisé ses stocks avec les Allemands ! Je les vois encore ces Allemands, y compris ceux qui logeaient chez nous, qui allaient en acheter. Elle avait passé pour avoir été avec les Allemands aussi. Après leur départ, il y a eu des croix gammées qui ont été peintes un peu partout à Treffieux. Je me souviens, un samedi soir, dans la nuit du samedi au dimanche, il y a eu pas mal de croix gammées… Même chez Rigaud, il y en avait une. Je ne sais pas qui pouvaient les faire. Je n'ai jamais vu les Allemands venir s'approvisionner chez lui. »

Groupe Histoire « Treffieux pendant la Seconde Guerre mondiale »

Lancement d'une recherche et appel à témoins

Après le succès du travail réalisé sur la Première Guerre mondiale – malgré la relative pauvreté des archives municipales sur cette période – la municipalité a décidé de poursuivre le travail sur la Seconde Guerre mondiale avec l'équipe qui s'est mobilisée pour les préparatifs du 11-Novembre dernier. Ce premier article dévoile le contenu des archives municipales. A partir de ces données, on peut lancer une enquête et faire parler les témoins de cette époque. C'est urgent : ils sont de moins en moins nombreux. Mais peut-être serons-nous en mesure de refaire une expo pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, le 8 mai prochain. Sinon, elle se fera plus tard.

Lors de la première réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 17 décembre, nous avons fait l'inventaire des archives municipales. Elles sont riches et permettent de se faire une première idée des bouleversements qu'a commu la vie de la commune pendant cette période troublée qu'on espère ne jamais revoir. La meilleure façon est d'en garder le souvenir.

Trois mots-clés résument l'essentiel des faits qui ont laissé des traces dans les archives communales : prisonniers – réfugiés – réquisitions.

Prisonniers

Si la guerre de 1939-1945 a fait beaucoup moins de soldats morts que celle de 1914-1918, elle a pris cinq années de leur jeunesse à une bonne trentaine de Treffiolais qui ont été faits prisonniers dans les Stalags de l'Allemagne nazie. Les archives conservent la trace de 49 Treffiolais faits prisonniers par les Allemands au cours de la débâcle de l'armée française au printemps 1940. Quelques-uns ont été libérés plus tôt, mais la plupart sont restés prisonniers en Allemagne jusqu'en mai-juin 1945. Nous publions la liste de ceux dont nous avons la trace. Nous souhaitons recueillir des témoignages des derniers survivants et surtout de leurs familles : photos, lettres, cartes d'anciens combattants, etc.

Pour aider les prisonniers, une souscription a été organisée. Les archives conservent la liste des souscripteurs de la commune avec le montant donné par chacun. On compte ainsi 89 souscripteurs dans le bourg pour un montant total de 2684 F, et 133 souscripteurs dans les villages pour un montant de 1587 F.

Réfugiés

Les guerres – toutes les guerres, y compris celles d'aujourd'hui – provoquent des déplacements de population. Entre 1939 et 1945, notre petite commune de Treffieux a accueilli plusieurs centaines de réfugiés, par vagues successives. Comme ces mouvements étaient très contrôlés par l'administration – via les mairies – nous avons de longues listes de réfugiés qui sont passés sur la commune – parfois seulement quelques jours ou quelques semaines – parfois pendant près de deux années. On peut repérer :

- La première vague », assez modeste, de réfugiés étrangers dès 1939 : un Polonais (voir photo), des familles originaires de Tchécoslovaquie, de Russie, d'autres de Belgique. On possède 44 notices concernant les familles de réfugiés à Treffieux pour la période 1939-1940.

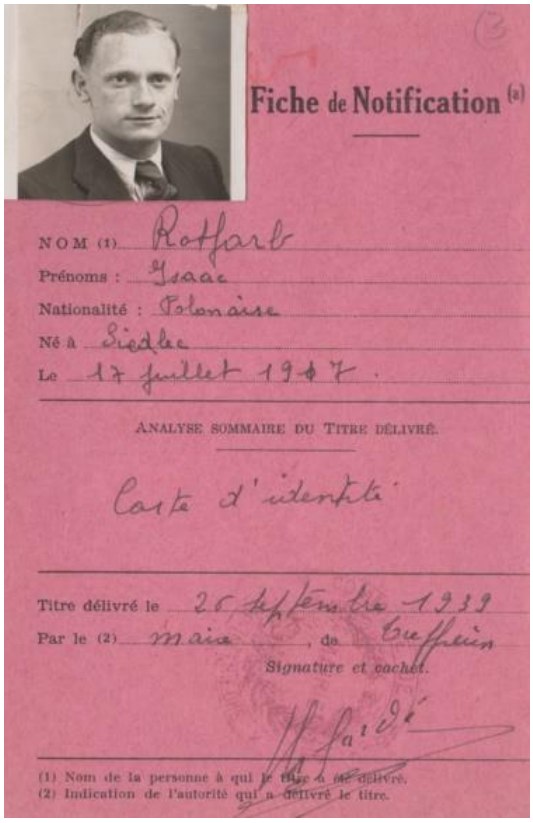
Fiche de Notification (a)

NOM (1) Rotfarb
Prénoms : Isaac
Nationalité : Polonaise
Né à Siedlec
Le 17 juillet 1907.

ANALYSE SOMMAIRE DU TITRE DÉLIVRÉ.

Carte d'identité

Titre délivré le 26 septembre 1939
Par le (2) maire, de Treffieux
Signature et cachet.

(1) Nom de la personne à qui le titre a été délivré.
(2) Indication de l'autorité qui a délivré le titre.

- La seconde vague concerne les réfugiés parisiens et du nord de la France qui ont fui devant l'avancée allemande en mai-juin 1940
- La troisième vague, de loin la plus importante, concerne les réfugiés de la région nantaise et de

la région nazairienne qui ont fui les bombardements alliés à partir de septembre 1943. Nous avons les listes séparées des réfugiés nazairiens (38 noms au pointage du 26 décembre 1944) et celles des Nantais (84 noms sur une liste qui comporte nom, prénom, profession, adresse à Nantes, adresse de réfugié à Treffieux et des observations diverses). A noter aussi qu'une communauté religieuse – les Dames noires – qui tenaient une école rue de Gigant à Nantes se sont réfugiées avec quelques élèves au château du Bois d'Inde.

Il fallait loger cet afflux de réfugiés. Certains venaient à Treffieux parce qu'ils y avaient de la famille. Mais beaucoup d'autres n'en avaient pas. Les autorités ont donc procédé à des réquisitions de logements (voir ci-dessous). Nous possédons ainsi des listes concernant les familles qui ont logé des réfugiés. Beaucoup de réfugiés avaient droit à une allocation en argent, à des attributions de charbon, à des tickets de rationnement, ce qui donne lieu à d'autres listes, dont certaines ont été conservées.

Réquisitions

C'est le plus gros dossier conservé. Les autorités françaises, sous les injonctions des autorités occupantes, délivrent des « bons de réquisitions » aux particuliers pour deux motifs principaux :

- satisfaire aux besoins des autorités allemandes (logement, nourriture, fourrage)
- Loger les réfugiés, ce que nous venons d'évoquer.

On note ainsi plusieurs sortes de réquisitions :

- **Réquisitions de logements et de bureaux**. Les Allemands sont arrivés à Treffieux fin juin 1940 et un fort détachement de la Wehrmacht s'est installé à Treffieux pendant cinq ans, jusqu'à la fin de la guerre (voir le témoignage d'Hélène Allain). Nous avons par exemple 17 fiches datées du 17 juillet 1940 indiquant les noms des propriétaires de maisons qui doivent mettre à disposition une ou plusieurs chambres, avec indication du nombre de lits par chambre. D'autres réquisitions sont postérieures à cette date. Ces réquisitionnés sont indemnisés par les autorités françaises. Certains négocient le montant de leur indemnité qui correspond à un loyer. Certaines maisons, entièrement évacuées par leurs propriétaires, font l'objet d'un inventaire détaillé de l'immeuble – pièce par pièce – et du mobilier et objets qu'ils contiennent. Les archives ont conservé les inventaires des maisons de Mme Jambu, Mme Daguin, F. Guerrier, Jean Trovalet, Bénizet-Cadet, A. Lemée. Puis, certaines de ces maisons ont fait l'objet d'un véritable pillage dont on ne connaît pas les auteurs. Les dossiers des « dommages de guerre » portent trace de ce vandalisme qui est indemnisé après la guerre
- **Réquisitions agricoles**. Les Allemands s'installent durablement et prévoient une sorte d'auto-approvisionnement : ils réquisitionnent le jardin de Mme Bricaud, une porcherie chez Mme Gautier, de la Rabaillerie. En novembre 1940, ils réquisitionnent, par l'intermédiaire du maire d'Abbaretz, 3 tonnes de foin pour nourrir leurs chevaux. Pour se nourrir, ils réquisitionnent des animaux de boucherie. Fin mai 1941, Théodore Gardé, le maire de Treffieux, livre à Nozay 14 bovins provenant de 10 propriétaires différents qui lui ont donné une procuration. Pour un poids total de 7870 kg, il reçoit 74982,80 F qu'il doit répartir ensuite. En décembre 1940, les Allemands prennent 60 stères de bois dans la forêt du Gâvre. Le maire de Treffieux est obligé de délivrer après coup un « bon de réquisition » pour que le conservateur des Eaux et Forêts puisse se faire rembourser.
- **Réquisitions de travail**. Les officiers allemands requéraient des femmes de ménage pour faire leur ménage. Le cas de Mme Salmon Anne-Marie, de Ker Frou, qui faisait le ménage dans la maison Trovalet, réquisitionnée, a laissé des traces car elle a dû réclamer son salaire à plusieurs reprises.

Autres traces de la présence allemande

Nos archives contiennent plusieurs lettres rédigées en allemand, dont certaines du maire de Treffieux. Elles ne contiennent rien en revanche sur les **faits de résistance**. Pour cela, il faut d'adresser à d'autres sources, ce que nous ne manquerons pas de faire.

RB

N°20 – avril 2019

Groupe Histoire : La Résistance à Treffieux et dans la région

Dans le bulletin de janvier, nous avons présenté le contenu des archives municipales concernant la période 1939-1945. D'autres sources nous permettent aujourd'hui d'évoquer la Résistance. Depuis l'évasion des camps de prisonniers tenus par les Allemands à Châteaubriant jusqu'au drame du maquis de Saffré en juin 1944, l'histoire de la région est riche et les lieux de mémoire bien présents.

Treffieux, première étape d'une évasion réussie du camp de Choisel. L'épisode est connu, mais les détails le sont moins. Voici un extrait d'un ouvrage de Michel Prodeau, originaire de la région, qui raconte la première étape de l'évasion de Fernand Grenier (alias *Julien* dans la clandestinité), député communiste avant la guerre et devenu ministre du général de Gaulle à la Libération.

La cavale de Julien

« A trois jours de l'été, cette journée du mercredi 18 juin 1941 fut une des plus belles et des plus chaudes de ce mois. Nul étonnement à ce que le cycliste inconnu qui se rendait de Châteaubriant à Treffieux transpirât à souhait à chaque petite côte. La distance à parcourir n'excédait pas 18 kilomètres, mais l'homme n'était pas monté sur un vélo depuis plus de dix ans, époque où le soir, après le travail et plusieurs fois par semaine, il allait assurer des réunions publiques dans la périphérie d'Halluin, petite ville du Nord.

La réadaptation ne s'opéra pas sans quelques difficultés au départ, sous un ardent soleil de plein après-midi tapant sans pitié. L'homme avait d'autres raisons d'avoir des suées. Evadé du camp d'internement de Choisel quelques heures auparavant, il avait autant à redouter qu'à espérer d'un environnement totalement inconnu, où les véritables « amis » se comptaient encore, en cette période, par quelques poignées d'hommes et de femmes lucides et courageux.

Lors du premier contact, au Café Rigaud derrière la gare de Châteaubriant, on lui avait pourtant conseillé de gagner la campagne au plus vite [...].

Il ne savait que peu de chose sur son point de chute, si ce n'est une boulangerie dans la petite commune de Treffieux, et qu'on devait l'attendre à l'entrée du bourg.

Cette liberté retrouvée était bien agréable, autant que le charme de cette campagne bretonne ou alternaient pâturages et champs de céréales, parfois un bosquet, et quelques hameaux où on lui avait conseillé de ne pas s'attarder [...]

Peu de rencontres, trois voitures par-ci par-là, une charrette agricole tractée par un cheval, de rares cyclistes... mieux valait qu'il y en ait le moins possible. Il atteignit ainsi le fractionnement des routes de Redon et de Nozay où il mit pied à terre, hésitant. On lui avait dit « Treffieux », et il se souvint que ce bourg était sur la route de Nozay. Il s'engagea donc sur sa gauche. Un peu plus loin, un hameau et une gare ; ça n'avait pas l'air de bouger beaucoup, mais il faut se méfier des gares. C'était la deuxième fois qu'il coupait la voie ferrée, une voie étroite où passait le petit train journalier reliant Saint-Nazaire à Châteaubriant, via Pontchâteau, Blain et Nozay. On lui avait encore dit : « Quand tu auras coupé la voie ferrée trois fois, tu seras tout près de Treffieux... ». De fait, au village de la Magdeleine en Saint-Vincent-des-Landes, les rails disparurent et la route se dessina au lointain en une longue ligne droite. L'horizon s'estompa au creux du lit de la Cône au faible débit en cette saison et, après une courte montée, un bourg apparut au loin. Ce ne pouvait être que Treffieux. Une longue descente de quelques kilomètres en pente douce, que l'homme mit à profit pour souffler, en roue libre. C'était le moment d'être attentif, puisque « quelqu'un » devait l'attendre. Un jeune homme en vélo arrivait en sens inverse, était-ce lui ?

Ils se rencontrèrent à la hauteur des Fontenelles. L'autre s'arrêta :

- C'est toi le colis ? C'était le mot de passe. Aucun doute :

- Oui, c'est moi le colis...

- Salut, suis-moi...

Quelques minutes plus tard ils abordaient le bourg, tournaient à droite à la hauteur de l'église et s'engouffraient hâtivement dans un petit jardin qui longeait la boulangerie. Laissant les vélos à l'abri des regards, ils pénétrèrent par l'arrière du bâtiment. Chaude poignée de main et accueil tout sourire du boulanger :

- Jean Trovalet, et lui, c'est mon commis Jean Guillaume...

- Julien

- Ne m'en dis pas plus. Tu es là en sécurité, à condition de te tenir discret...

On fêta l'arrivée par un bon repas. Enfin, un véritable repas comme le fugitif en avait perdu le goût depuis son arrestation le 5 octobre 1940 à Paris, par la police de Vichy [...] »

A droite, Jean Guillaume, en compagnie de Charles Tillon (à gauche), Michel Debré et Marcel Cachin, en octobre 1944 à la Sablière (Châteaubriant) (extrait de Michel Prodeau, *Itinéraires clandestins*, Opéra Editions, 1995)

Jean Trovalet et sa famille, Boulanger-Résistant à Treffieux

Extrait de « 1939-1945 –Telles furent nos jeunes années – Le Pays castelbriantais sous l'Occupation », La Mée, p. 203

1940 : il y a une Kommandantur à Treffieux et, à 100 mètres de là, Jean Trovalet est le seul boulanger de la petite commune. Il entre en résistance dès le début. Un jour de 1941, il est sollicité par un camarade de Châteaubriant pour cacher des prisonniers qui devaient s'évader du camp de Choisel. Il accepte aussitôt. Deux jours plus tard il reçoit chez lui Fernand Grenier, député communiste de St Denis, évadé du Camp de Choisel le 18 juin 1941, qu'il cache jusqu'au 20 juin. Fernand Grenier, futur ministre du Général de Gaulle, repartira à vélo jusqu'à Nantes où il sera hébergé par Mme Baron.

Une autre fois, en novembre 1941, Jean Trovalet cache Auguste Delaune et Henri Gautier, évadés aussi de Choisel. Henri Gautier repartira ensuite chez Marcel Viaud à l'école de la Ville au Chef à Nozay. Delaune restera à Treffieux jusqu'au 20 décembre 1941 avec le silence et la complicité de Marie Louise Trovalet, de sa fille Paulette et de l'ouvrier boulanger Jean Guillaume. Ils savent que la seule récompense sera sans doute la déportation.

Par la suite Jean Trovalet reçoit des chefs et organisateurs de la résistance locale, jusqu'à son arrestation le 19 septembre 1942. Ce jour-là la boulangerie est assaillie par des « policiers à Pétain » et c'est menottes aux mains, après fouille complète de son appartement, qu'il est emmené au poste de police rue Garde Dieu (à Nantes).

On l'accuse d'aider les « terroristes » mais il n'y a aucune preuve contre lui. Il est relâché 6 jours après. Puis arrêté à nouveau le 22 janvier 1943, là encore relâché au bout de 6 jours, avec une convocation au Palais de Justice pour le 22 février 1943, en raison de «menées communistes ».

Voyant le motif, Jean Trovalet laisse la boulangerie à Jean Guillaume et décide de se mettre à l'abri. La résistance lui confectionne des faux papiers au nom d'Yves Marie Le Tallec avec (faux) tampons de la ville de Brest.

Savennières, Ercé-en-Lamée, Jean Trovalet ne reviendra dans sa boutique que le 4 août 1944, le jour de la Libération par les Américains.

[Les documents concernant Jean Trovalet et son épouse ont été confiés au Musée de la Résistance à Châteaubriant par son petit-fils Hugo HERVE]

En 2009, la municipalité a aménagé un espace public rue de la Libération, en face du bar, qu'elle a nommé l'Espace Trovalet, en mémoire de ce héros local de la Résistance, ainsi que de sa femme Marie-Louise et de leur fille Paulette.

Une plaque commémorative rappelle leurs actions et les risques encourus.

Ce lieu de mémoire complète ceux qui existent dans la région, dont les plus célèbres et les plus fréquentés sont la carrière des fusillés de la Sablière à Châteaubriant et le Maquis de Saffré.

La réquisition de la maison du boulanger

Les archives municipales révèlent un autre aspect de cette histoire : la réquisition de la maison de la famille Trovalet, 24 rue du Soleil levant (à l'époque : le Bas Chemin). Comme quatre autres maisons, elle a été entièrement occupée par les troupes allemandes qui y ont fait beaucoup de dégâts et emporté tous les objets.

A la préfecture de Nantes avait été créé un « Service des Réquisitions et de la Défense passive » qui s'occupait entre autres des « Réquisitions allemandes immobilières ».

Du fait de la collaboration entre les autorités d'occupation allemandes et l'administration française, les propriétaires des immeubles réquisitionnés sont indemnisés. On les consulte même sur le prix de location qu'ils sont prêts à accepter. Dans un document daté du 12 mai 1942, l'administration française se propose de verser une indemnité annuelle (correspondant à un loyer) de 4 000 F pour l'occupation totale du pavillon que l'on peut toujours admirer au 24 de la rue du Soleil levant :

Pavillon de la famille Trovalet

Les versements par l'administration française se faisaient tous les trimestres. Jean Trovalet engage effectivement un recours sur le montant de l'indemnité proposé. Mais, par courrier du 23 mars 1943, la préfecture confirme le montant initial de 4000 F.

Nous avons trace de ces échanges car la mairie est un échelon indispensable de cette « coopération » entre les autorités allemandes et françaises. Un exemple parmi beaucoup d'autres : dans un courrier daté du 28 janvier 1943, la préfecture demande au maire de Treffieux d'indiquer les dates effectives d'occupation de l'immeuble Trovalet par les troupes allemandes.

Rappelons que le gouvernement du maréchal Pétain choisit délibérément d'entrer dans la « collaboration » avec le régime hitlérien à partir d'octobre 1940 (lors de la fameuse rencontre de Montoire). Dès lors, l'administration française et les mairies collaborent, du moins celle qui sont acquises au maréchal, ce qui est le cas de la municipalité de Treffieux. Le maréchal Pétain est le seul homme politique national cité dans les comptes rendus de conseil municipal tout au long des deux siècles (CM du 5 janvier 1941).

Des dégâts indemnisés…

Après la Libération, le Service départemental des Réquisitions allemandes existe toujours. Dans un courrier du préfet au maire de Treffieux, daté du 21 août 1945, l'administration se préoccupe de l'indemnisation des dégâts et vols commis dans les immeubles occupés par les troupes allemandes. Ce sont désormais les services du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme qui s'occupent de la question.

La liste des dégâts est longue : peintures à refaire (murs et plafonds), vitres à remplacer, cheminée à réparer, toiture, chaudière du chauffage central à remplacer. Mais c'est surtout la liste des objets disparus qui est impressionnante. Etablie pièce par pièce, elle occupe plusieurs pages. Toute la vaisselle a disparu, ainsi que tout le petit matériel ménager (moulins à café, balais, brosses, bidons, seaux, broies, bassines, fers à repasser). Les éléments de décoration sont partis : lustres, cadres photos, tableaux, livres, pendules… Dans les chambres, il n'y a plus rien. Dans les dépendances, c'est à peu près la même chose : il manque à la cave 10 fûts à mazout, 200 bouteilles champenoises, pelle, scie, échelle double, garde-manger et cinq cordes de bois de chauffage. Cet inventaire est certifié conforme par le maire de Treffieux et reçu au Service des réquisitions le 10 août 1945.

… mais avec beaucoup de retard

Saisie, et après une longue procédure, la Commission départementale des dommages de guerre rend une première sentence arbitrale entre Jean Trovalet, représenté par sa femme Marie Louise, et le commissaire du Gouvernement. La requête porte essentiellement sur l'évaluation des travaux de réfection du bâtiment. Un expert est nommé : M. Chapsal André, architecte à Nantes. Le montant initial des travaux était évalué à 88 319 F.

En fin de compte, le 16 mai 1951, la commission départementale retiendra la somme de 138 319 F. Il aura quand même fallu attendre 6-7 ans après la Libération pour obtenir l'indemnisation (avec réévaluation de son montant, pour tenir compte de l'inflation qui galopait après guerre).

RB

N°21 - Juillet 2019

Groupe Histoire :

Hommage aux Treffiolais morts pour la France en 1939-1945

Lors de la cérémonie patriotique au monument aux morts, le 8 mai dernier, et grâce au travail du groupe « Histoire » qui fait des recherches sur Treffieux pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), le maire a présenté un hommage pour les cinq Treffiolais qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté. Leur histoire s'inscrit dans les différents épisodes de cette longue guerre européenne et mondiale.

Ils sont cinq, inscrits sur notre monument aux morts. Comparé au nombre de morts de la Première Guerre (42 sur le monument), ou au nombre de prisonniers en France ou en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale (45 sur nos listes) c'est peu, mais c'est cinq de trop.

Trois d'entre eux sont nés dans une famille de cultivateurs : **Paul Durand** à la Grigonnais, **Eugène Hamon** à la Pile et **Pierre Ruffel** à Moisdon. Un autre, **Maurice Philippe**, est fils d'artisan (son père, Emile, est charpentier dans le bourg, et sa mère Anne Marie, née Mérel, tient une épicerie). Le dernier, **François Gautier**, vient d'une famille plus aisée et s'est engagé dans la Marine, où il a le grade de Quartier-Maître timonier. Son père, François, est propriétaire foncier et sa mère, Joséphine, fait partie de la famille Jambu qui a joué un rôle important dans la municipalité depuis plus d'un siècle.

Les circonstances de leurs morts nous permettent de retracer les grandes étapes de cet ultime conflit avec nos voisins allemands.

La guerre commence officiellement le 3 septembre 1939. Suite à la politique expansionniste d'Hitler qui s'attaque à la Pologne le 1er septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. En France, près de 6 millions de soldats sont mobilisés, mais ils vont rester en attente derrière la ligne Maginot pendant tout l'hiver 39-40. C'est la « drôle de guerre ».

Les trois morts du début de la guerre

L'offensive allemande contre la Belgique et la Hollande commence le 10 mai 1940. Le 13 mai, les chars allemands traversent la Meuse du côté de Sedan. Et le premier mort

Treffiolais est **Eugène Hamon**, tué au combat le 15 mai dans les Ardennes.

La progression des chars et des troupes allemandes est fulgurante et la déroute des armées françaises est totale. Le 14 juin, les troupes allemandes entrent dans Paris et progressent vers le sud et l'ouest. Le 17 juin, Pétain appelle à cesser les combats. Le 18, le général De Gaulle, réfugié à Londres, appelle à poursuivre la guerre. C'est ce jour-là que **Pierre Ruffel** se fait tuer en Mayenne en tentant de résister à l'avance allemande avec un fusil-mitrailleur.

Une fois la France occupée et l'armistice signé, la guerre se poursuit avec l'Angleterre, notamment sur mer. C'est dans ces conditions que **François Gautier** trouve la mort le 24 juillet sur le paquebot Meknès, torpillé par une vedette allemande au large des côtes anglaises.

Les deux morts de la fin de la guerre

Entre 1940 et 1944, la guerre se poursuit avec l'Angleterre, les Américains s'y engagent. En France, la Résistance intérieure s'organise et s'unit avec la France libre dirigée à Londres par De Gaulle, notamment grâce à l'action de Jean Moulin.

Après le débarquement allié du 6 juin 1944 sur les côtes normandes, les combats reprennent sur le sol français. C'est dans ces conditions que **Maurice Philippe**, engagé dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), trouve la mort au combat à Fontenay-sous-Bois, dans le Val de Marne, le 25 août 1944. C'est le jour où Paris est libéré.

On oublie souvent que la guerre s'est poursuivie pendant près d'un an, avec une progression des troupes alliées et françaises, jusque sur le sol allemand au printemps 1945.

Le dernier mort à déplorer est un soldat prisonnier en Allemagne. Selon nos sources, **Paul Durand** est tué par les SS, près de la ferme où il travaillait, le 24 avril 1945, soit quelques jours avant la capitulation allemande des 7-8 mai et la fin de la guerre que nous célébrons aujourd'hui.

Les 1 830 000 prisonniers français, les 723 000 travailleurs du STO et les 75 000 déportés raciaux, libérés par les troupes alliées, vont pouvoir rentrer en France. Et parmi eux, près d'une quarantaine de Treffiolais.

Il est important de se souvenir de tout cela. Notre mémoire collective est notre meilleure protection contre le retour des guerres.

N°22 – octobre 2019

Le maire de Treffieux révoqué !

Cela se passe en 1902, à la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat…

La consultation des recueils des procès-verbaux des conseils municipaux laisse parfois l'amateur d'histoire locale sur sa faim. Ils sont souvent laconiques et, la plupart du temps, ils ne disent rien sur le contexte politique du moment. Ainsi les conflits sont-ils le plus souvent gommés ou minimisés. Il faut donc trouver d'autres sources pour redonner toute sa saveur à la vie communale et ce n'est pas toujours facile.

Grâce à la persévérance de quelques Treffiolais, nous pouvons nous imaginer un épisode qui se déroule au tout début du XXe siècle, quand les Républicains radicaux sont au pouvoir et qu'ils combattent l'influence des congrégations religieuses en dégager les affaires de l'Etat de l'influence de l'Eglise catholique. C'est à cette époque qu'on va mettre fin au Concordat de 1804 qui donnait une place officielle à l'Eglise dans l'Etat (les curés étaient des fonctionnaires, comme ils le sont toujours dans les départements alsaciens). C'est donc l'époque au cours de laquelle va s'affirmer la laïcité de l'Etat, c'est-à-dire la séparation entre la sphère publique et le domaine du religieux.

A Treffieux, cette histoire prend une tournure particulière car le maire, Pierre Gardé, qui a donné son nom à l'une de nos rues[8], va se trouver en première ligne dans ce combat.

Le contexte de l'époque, avant 1914

Comme dans la plupart des communes rurales de la Loire-Inférieure, les habitants de Treffieux sont très attachés à la religion catholique. La pratique religieuse est intense, avec messe obligatoire le dimanche matin et vêpres l'après-midi. Régulièrement se tiennent aussi des « missions » : pendant quelques semaines, des missionnaires extérieurs à la paroisse viennent organiser tous les jours des cérémonies, des prières et des exhortations pour raviver la foi des paroissiens. Une mission s'est tenue à Treffieux en 1899 comme en témoigne le calvaire placé à l'angle des routes de Jans et de Lusanger. Lors de cette mission, la commune a été consacrée au « sacré cœur de Jésus ».

La dévotion au Sacré Cœur

Pour les jeunes – et moins jeunes – qui n'ont pas de culture religieuse, une petite explication s'impose : depuis le XVIIe siècle, l'Eglise catholique développe un culte particulier au cœur de Jésus, en tant que symbole de l'amour divin. Mais en France, c'est surtout après l'épisode de la Commune de Paris en 1870 puis l'instauration de l' « Ordre Moral », sous Mac-Mahon, que se développe ce culte, en relation avec les courants monarchistes qui veulent restaurer l'Ancien Régime et l'alliance du Trône et de l'Autel en France. C'est dans ce contexte qu'est construite la basilique du Sacré Cœur sur la butte Montmartre, pour « expier » les fautes de la Commune de Paris. D'autres villes et les communes rurales de l'Ouest imitent cet exemple national. En 1899, le pape Léon XIII, dans son encyclique *Annum Sacrum*, entend même consacrer « chaque être humain » au Sacré Cœur. Et chaque bon catholique, surtout s'il est élu local, tente d'étendre le mouvement dans son champ d'action.

De l'autre bord, à partir de 1899, la République devient plus « radicale » à l'égard de l'influence de l'Eglise dans le domaine public et beaucoup de Républicains se prononcent pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est dans ce contexte qu'est votée la fameuse loi 1901 sur les associations, qui prévoit un statut particulier pour les congrégations religieuses. Le bloc conservateur – que l'on nomme les Cléricaux – se bat contre cette politique qui aboutira à la loi de Séparation de 1905. Dans les régions catholiques, les élus locaux sont encouragés par la hiérarchie catholique à se battre en ce sens.

C'est ainsi qu'à Treffieux, le dimanche 3 décembre 1901, dans l'église et après les vêpres, le maire de Treffieux, Pierre Gardé, entouré de tout son conseil municipal, consacre <u>la commune</u> de Treffieux « au Sacré Cœur ».

[8] On peut le supposer, mais il y a deux maires portant le nom de Pierre Gardé dans les annales de la commune. Un premier Pierre Gardé nommé maire en 1853 sous le Second Empire, et décédé en 1873. Puis un second, son fils, qui sera maire de 1887 en 1916, avec une brève interruption due à l'épisode raconté ici.

Cet acte est une sorte de provocation à l'égard de l'administration républicaine. Et une première sanction tombe, modérée mais ferme : par arrêté du 31 décembre 1901, le préfet de la Loire-Inférieure suspend le maire de Treffieux pendant un mois.

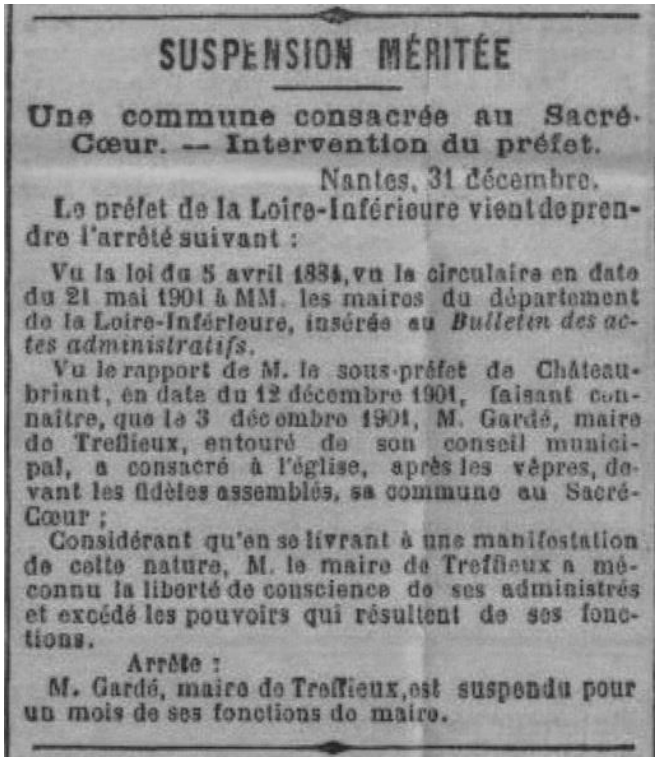

SUSPENSION MÉRITÉE

Une commune consacrée au Sacré-Cœur. — Intervention du préfet.

Nantes, 31 décembre.

Le préfet de la Loire-Inférieure vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu la loi du 5 avril 1884, vu la circulaire en date du 21 mai 1901 à MM. les maires du département de la Loire-Inférieure, insérée au *Bulletin des actes administratifs*.

Vu le rapport de M. le sous-préfet de Châteaubriant, en date du 12 décembre 1901, faisant connaître, que le 3 décembre 1901, M. Gardé, maire de Treffieux, entouré de son conseil municipal, a consacré à l'église, après les vêpres, devant les fidèles assemblés, sa commune au Sacré-Cœur ;

Considérant qu'en se livrant à une manifestation de cette nature, M. le maire de Treffieux a méconnu la liberté de conscience de ses administrés et excédé les pouvoirs qui résultent de ses fonctions.

Arrête :

M. Gardé, maire de Treffieux, est suspendu pour un mois de ses fonctions de maire.

Mais l'affaire est portée auprès du ministre de l'Intérieur (qui est aussi ministre des Cultes). Et quelques jours plus tard, le ministre révoque définitivement, par décret, le maire de Treffieux :

UNE RÉVOCATION MÉRITÉE

Nantes, 10 janvier.

On sait que le préfet de la Loire-Inférieure avait suspendu M. Gardé, maire de Treffieux, pendant un mois « parce qu'il avait assisté officiellement, entouré de son conseil, à la consécration de sa commune au Sacré-Cœur, méconnaissant ainsi la liberté de conscience de ses administrés et excédant les pouvoirs qui résultent de ses fonctions». Un décret révoque M. Gardé.

(coupures de presse non référencées)

La résistance du conseil municipal

On peut penser que tout le conseil municipal est solidaire de son maire, et la sanction ministérielle renforce manifestement cette solidarité si l'on en juge par la suite.

Le maire étant officiellement écarté – mais pas démis de son mandat de conseiller municipal – c'est son adjoint, François Jambu, qui convoque et préside le conseil municipal du 2 février 1902. Tout se déroule comme s'il ne s'était rien passé et le compte rendu est totalement muet sur l'incident.

Mais lors du conseil suivant, le 23 février, il est procédé à l'élection d'un nouveau maire… et Pierre Gardé obtient, dès le premier tour, un score de 11 voix sur 11. Mais il refuse le poste. Lors d'un deuxième tour de scrutin, c'est Roger de Plouays de Chantelou, un propriétaire non résident, régulièrement absent aux réunions de conseil, qui est élu à sa place, à l'unanimité lui aussi. Puis la première délibération de ce conseil, sous la présidence du nouveau maire, est de donner un « avis très favorable » pour autoriser les religieuses de Saint-Gildas à enseigner à Treffieux, comme elles le faisaient déjà.

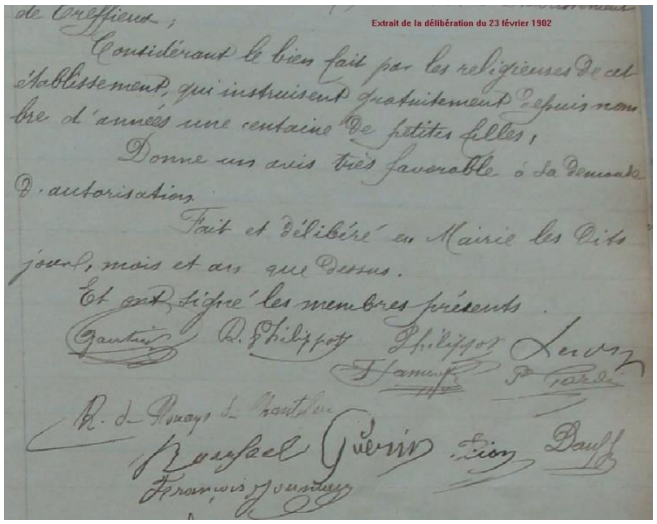

Délibération du 23 février 1902 donnant « un avis très favorable » à l'autorisation d'enseigner des sœurs de St Gildas des Bois

Ce maire éphémère est présent au conseil du 13 avril 1902, puis il disparaît. Par la suite, tous les conseils municipaux de 1902 et du premier trimestre 1903 sont présidés par François Jambu, adjoint.

Retour à la normale

En mars 1903, ont lieu les élections municipales régulières. La même équipe est réélue, y compris de Chantelou, mais qui continuera à pratiquer sa politique absentéiste. Et lors du conseil du 13 avril 1903, Pierre Gardé est réélu maire à l'unanimité. Il retrouve alors sa légitimité et l'administration ne conteste pas son élection.

Ces événements se produisent au moment où le conseil négocie tout de même pour l'acquisition d'un terrain en vue de la construction de l'école publique des filles, ce qui montre que la vie municipale n'est pas si simple !

Le passé toujours présent

Il reste que des traces de cette histoire subsistent dans la commune et qu'il y aurait peut-être lieu de les faire évoluer.

Comme nous l'avons indiqué, le calvaire placé à l'angle de la rue Vieille Cure et de la route de Jans est le témoin le plus direct de cet épisode conflictuel entre la commune catholique et la République laïque. Et que lit-on sur le socle, à la base de la croix ?

SOUVENIR
de la Consécration de la
Commune au
SACRE CŒUR DE JESUS
Mission 1899

PATER-AVE – Ind. de 40 J

On passe devant tous les jours… et on n'y fait plus attention. Mais combien de paroissiens récitent encore un *Pater* et un *Ave* pour gagner 40 jours d'indulgence ? (pour les non-initiés : réduction de peine de purgatoire avant d'aller au ciel).

Et il y a évidemment une autre trace de cette dévotion périmée chez les chrétiens d'aujourd'hui : la consécration de l'école privée à Notre Dame « du Sacré Cœur ». Ce culte du Sacré Cœur correspond à une époque particulière et à une forme d'expression religieuse qui est totalement dépassée aujourd'hui chez les chrétiens, sauf peut-être chez quelques intégristes, mais nous n'en connaissons pas à Treffieux.

Dans notre commune, il y aurait donc peut-être lieu de faire quelques mises à jour… mais il faut un peu de courage pour aborder ces sujets délicats. Pourtant, rétablir officiellement la laïcité de la commune et des institutions financées par des fonds publics – ce qui est le cas des écoles privées sous contrat aujourd'hui – serait un bon exemple d'esprit laïc à donner par les temps qui courent. Alors à quand *l'aggiornamento* ?

A l'heure du retour des intégrismes, à l'heure où il n'est plus question de construire des églises, mais où l'on construit des mosquées financées par des pays étrangers, il est important de rappeler que les principes de la laïcité ont été inventés pour nous permettre de vivre ensemble pacifiquement en respectant les croyances des uns et des autres, ce qui suppose d'éviter que les unes ne s'imposent en se servant de la puissance publique. Il me semble que dans un vieux pays catholique comme le nôtre, c'est aux catholiques de donner l'exemple et de faire les premiers pas.

René Bourrigaud